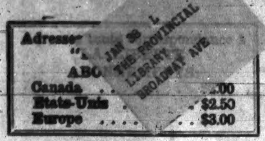
VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 FEVRIER 1937 — NUMERO 42



Adresse ...
"L...
ABO...
Canada ... .00
Etats-Unis ... $2.50
Europe ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 8?7
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

M. Bracken met ses cartes sur la table

Le premier ministre rompt avec la tradition parlementaire et propose lui-même l'adresse en réponse au discours du trône — Il expose tous les points de son programme et demande la coopération des divers groupes.

Depuis longtemps l'ouverture de la Chambre manitobaine n'avait suscité pareil intérêt. La foule des curieux, jeudi, était plus nombreuse et plus agitée que de coutume. Visiblement, beaucoup étaient venus dans l'espoir d'assister à une séance mouvementée. Quelques-uns même escomptaient peut-être la chute du ministère . . . Les choses ne sont pas allées si loin, encore que l'élément sensationnel n'ait pas manqué aux débuts de cette nouvelle législature.

Au fauteuil de la présidence, occupé depuis quatorze ans par l'hon. P.-A Talbot, c'est M. Robert Hawkins député de Dauphin, qui prend pla .

Sur les 55 députés, 24 siègent pour la première fois. Parmi les nouveaux, on peut noter l'hon. Sauveur Marcoux, député de La Vérendrye, qui a eu l'honneur d'être admis dans le cabinet comme ministre sans portefeuille peu après les élections, et Miss Salomé Halldorson, députée créditiste de Saint-George, la deuxième femme élue à la Chambre manitobaine, dont le pupitre est décoré de fleurs.

Parmi les visiteurs de marque, on distingue l'hon. Bona Dussault, ministre de l'agriculture de la province de Québec, en compagnie de notre ministre de l'agriculture, M. Campbell.

Le discours du trône

Son Honneur W. J. Tupper, C.R., lieutenant-gouverneur, lit le discours du trône dont les principaux points sont:

1. Amendement de la loi de l'impôt sur le revenu, affectant la taxe de 2 p.c. sur le salaire et la taxe d'impôt général, de façon à soulager les personnes de revenus modestes.

2. Etablissement de sociétés de crédit sur une base coopérative pour faire de petits prêts aux personnes qui ne peuvent emprunter autrement.

3. Réduction de l'imposition municipale obligatoire sur la terre pour fins scolaires.

4. Augmentation de l'octroi du gouvernement aux écoles publiques pour compenser la réduction de l'imposition municipale.

5. Continuation de la législation actuelle pour l'arrangement des dettes.

6. Enquête économique et sociale sur l'état de la province.

7. Projet de loi pour écarter les grèves et fournir des moyens de conciliation en cas de différend entre le travail et l'industrie.

8. Nouveau plan de retraite pour le service civil.

9. Revision de trois lois générales: loi de l'Education, loi de l'Assemblée législative, loi du Conseil exécutif.

10. Amendement à la loi des garanties qui, suppose-t-on, surveillera de plus près les opérations des maisons de courtage.

M. Bracken propose l'adresse

M. Bracken a causé une grande surprise à la Chambre en annonçant qu'il proposerait lui-même l'adresse en réponse au discours du trône et que son collègue M. Clubb le seconderait. Jusqu'ici le proposeur et le secondeur de l'adresse étaient toujours de nouveaux députés ministériels. On se souvient que l'an dernier M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, fit ses débuts parlementaires comme secondeur de l'adresse et qu'une partie de son discours fut prononcée en français.

La séance de vendredi a pris ainsi un caractère en quelque sorte historique. Dans un discours dépouillé de tout artifice oratoire, le premier ministre a mis toutes ses cartes sur la table, exposé la situation politique telle qu'elle est et demandé la coopération de tous les groupes.

Pas de majorité

La Chambre, a dit M. Bracken, se réunit dans des circonstances tout à fait particulières. Aucun parti n'ayant de majorité, il faut trouver quelque moyen de maintenir un gouvernement ou faire de nouvelles élections, ce que personne ne désire.

Le premier ministre explique que l'appui donné par le Crédit Social au gouvernement n'implique aucune compromission de part ni d'autre. Le Crédit Social ne s'est pas vendu au gouvernement et le gouvernement ne s'est pas vendu au Crédit Social.

Procédure nouvelle

La majorité très faible du cabinet l'oblige à une procédure nouvelle. Afin d'encourager la plus large coopération, il acceptera les décisions de la majorité sur toutes les questions ordinaires d'administration et un vote hostile sur ces questions ne sera pas considéré comme un vote de non-confiance entraînant la chute du gouvernement. Dans cinq cas seulement un vote hostile sera regardé comme un vote de non-confiance entraînant la dissolution immédiate et des élections: l'adresse en réponse au discours du trône; les négociations sur le remboursement de la dette et les plans de rajustement des relations fédérales-provinciales; le vote de crédits suffisants pour les dépenses courantes; toute question nouvelle dans laquelle le gouvernement annoncera d'avance qu'il doit prendre une attitude tranchée; toute motion de non-confiance.

Programme du gouvernement

M. Bracken a exposé tout son programme de la session dont voici les principaux points:

Les estimés des dépenses du gouvernement seront soumis immédiatement après le débat sur l'adresse et le budget suivra.

Le gouvernement ne prendra aucune mesure arbitraire en ce qui concerne la réduction des intérêts.

A partir de l'année prochaine, le gouvernement fédéral s'occupera de la perception de la taxe provinciale sur le revenu.

Les taxes sur la terre pour fins scolaires seront diminuées et les octrois scolaires provinciaux augmentés.

L'élargissement des exemptions exemptera 35,000 personnes de la taxe de 2 p.c.

On aidera le municipalités à obtenir des taux d'intérêts réduits sur leurs dettes.

On demandera au gouvernement fédéral de prendre entièrement à sa charge les pensions de vieillesse, l'entretien de la route Trans-Canada, la part provinciale et municipale du secours de chômage.

Annulation de la dette de $1,142,-415 due par treize municipalités éprouvées par la sécheresse.

Coopération des conservateurs

Lundi soir, Errick F. Willis, chef de l'opposition conservatrice, a déclaré que son parti ne tenterait pas de provoquer des élections prématurées et qu'il coopérerait avec le gouvernement. Il ne croit pas, cependant à la solidité de l'accord conclu entre les créditistes et les libéraux-progressistes et ne veut pas être tenu responsable des conséquences d'une rupture. En somme, le discours du trône renferme les principaux articles du programme conservateur.

Chez nos Commissaires



HON. SAUVEUR MARCOUX,

Hier soir s'est ouverte à Saint-Boniface la convention des Commissaires d'école de langue française du Manitoba, sous la présidence de l'hon. Sauveur Marcoux, depuis plusieurs années président de l'Association. MM. J.-A. Marion et Henri Lacerte étaient parmi les orateurs de la première séance. Demain soir, causerie par M. l'abbé A. d'Eschambault, MM. Raymond Bernier et Camille Fournier. La convention se terminera jeudi soir.

LE DOMINION VA VENIR EN AIDE A DEUX PROVINCES DE L'OUEST

Le Manitoba et la Saskatchewan ont fait honneur à leurs engagements et méritent du secours — Et l'Alberta? . . .

OTTAWA — Le gouvernement fédéral nommera une commission royale pour enquêter sur tous les aspects du problème de l'impôt. La commission étudiera le partage des pouvoirs financiers et des responsabilités financières entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Au cours de sa déclaration à ce sujet M King a parlé de la situation financière du Manitoba et de la Saskatchewan.

Manitoba et Saskatchewan

"La dépression économique, aggravée par la sécheresse, a réduit considérablement les revenus de la population de ces deux provinces et, partant, le pouvoir de ces gouvernements de prélever les fonds dont ils ont besoin. En même temps elle a donné lieu à une augmentation constante du coût des secours et des charges fixes. Ces deux provinces ont jusqu'ici fait honneur à leurs engagements, mais elles nous font savoir qu'il leur sera impossible de continuer à rencontrer leurs obligations avec les sources de revenus qu'elles contrôlent à l'heure actuelle. On a étudié la situation au cours de la conférence fédérale-provinciale de décembre dernier ainsi qu'au cours des entrevues qu'ont eues les premiers ministres de ces provinces avec le ministre des Finances.

L'enquête de la Banque du Canada

Comme résultat des discussions entre le ministre des Finances et les premiers ministres du Manitoba et de la Saskatchewan, la Banque du Canada a été invitée à faire une étude indépendante de la situation financière du Manitoba et de la Saskatchewan. On lui a demandé le faire rapport le plus tôt possible. Le rapport de la Banque sur la situation du Manitoba est maintenant à la disposition du gouvernement. Il exprime l'opinion que le Manitoba a imposé d'aussi lourdes taxes que n'importe quelle autre province canadienne et qu'il a réduit les dépenses autant qu'il était possible de le faire sans mettre en danger l'intérêt public.

On est d'avis qu'il faut maintenant faire de nouveaux déboursés; mais la Banque du Canada n'est pas prête à dire qu'il serait pratique d'obtenir les fonds nécessaires au moyen de l'impôt; de plus, on ne voit pas comment la province pourra se procurer, dans un avenir prochain, l'argent qu'il faut pour défrayer sa part du coût des secours. Le gouvernement n'a pas encore reçu le rapport de la Banque sur la situation en Saskatchewan. Il est probable que ce rapport révélera des difficultés aussi sérieuses que celles qui existent dans le Manitoba."

La Commission royale ne pouvant apporter un remède immédiat, le gouvernement se propose de venir en aide temporairement aux deux provinces.

Et l'Alberta? . . .

Un vif débat s'engage entre le chef de l'opposition et le ministre des Finances. M. R.-B. Bennett en sa qualité de citoyen de l'Alberta tient à protester de toutes ses forces contre la distinction que l'on fait entre l'Alberta d'une part, et le Manitoba et la Saskatchewan d'autre part. Le ministre des Finances a permis que l'Alberta ne fit pas honneur à ses obligations, alors qu'il accorde au Manitoba et à la Saskatchewan l'assistance qui leur épargnera la nécessité d'avoir recours à la méthode employée par l'Alberta.

M. Dunning avoue que l'accusation du chef de l'opposition le surprend grandement. Depuis un an, la sécheresse a causé des dommages particulièrement considérables dans le Manitoba et la Saskatchewan. Et alors que ces deux provinces ont demandé à la Banque du Canada d'étudier leur situation, aucune requête de ce genre n'a été faite par l'Alberta. La province de l'Alberta a été traitée comme les autres provinces. Le gouvernement n'a pas l'intention de faire de distinctions entre les provinces.

OTTAWA — Mgr Mozzoni, chargé d'affaires à la délégation apostolique, a été informé par le Vatican qu'un grand congrès international de médecins catholiques se réunira à Rome, le dimanche de Pâques, 28 mars, pour se continuer les lundi, mardi et mercredi de Pâques.

Un abonné de Los Angeles nous écrit:

Los Angeles, Cal., le 15 février 1937.

Messieurs,

C'est avec plaisir que j'inclus mon chèque de $2.50 pour le renouvellement de mon abonnement à la LIBERTE.

Après 14 ans de demeure aux Etats-Unis, où les occasions de parler le français sont assez rares, c'est en grande partie la lecture de votre journal à haute voix, une heure chaque semaine, qui m'a permis de ne pas oublier la langue maternelle.

Bien à vous,
Victor GUILBAULT.

DÉCÈS DE SIR RODMOND ROBLIN

Celui qui fut premier ministre du Manitoba de 1900 à 1915 meurt à l'âge de 85 ans.

Sir Rodmond-Pelan Roblin, qui fut premier ministre du Manitoba de 1900 à 1915, est mort subitement, le 16 février, d'une maladie de coeur, à Hot-Springs, Arkansas, où il passait l'hiver. Il était âgé de 85 ans.

Originaire du comté de Prince-Edward, en Ontario, il se laissa entraîner par le mouvement de migration vers l'Ouest et s'établit sur une terre, près de Carman, à l'âge de 27 ans. Il allait devenir l'un des exportateurs de blé les plus en vue de la province.

Huit ans après son arrivée au Manitoba, en 1888, il se fit élire comme député libéral à l'Assemblée législative, mais il passa bientôt du côté conservateur parce qu'il n'était pas satisfait de la politique commerciale et ferroviaire du premier ministre Greenway. Il fut choisi aussitôt comme chef de l'opposition.

En 1899, le gouvernement Greenway était battu sur la question de l'aide provinciale aux chemins de fer et les élections donnèrent la majorité aux conservateurs. Hugh John Macdonald forma un cabinet en janvier 1900; mais avant la fin de l'année il quitta ce poste pour devenir député fédéral. C'est alors que Rodmond Roblin devint premier ministre, se réservant le portefeuille de l'agriculture. Il était partisan avéré de l'étatisation et sous son administration la province se lança dans de nombreuses entreprises de chemins de fer, de téléphones et d'élévateurs à grain.

Agrandissement de la province

C'est aussi sous son ministère que la province s'agrandit par l'annexion, en 1912, du Keewatin. Depuis l'origine, sa superficie n'était que de 73,732 milles carrés; on l'appelait "la province timbre-poste." L'arrivée au pouvoir de M. Borden permit au premier ministre manitobain d'obtenir ce qu'il réclamait depuis dix ans et sa province eut alors 251,-000 milles carrés.

Cette même année 1912, il devenait Sir Roblin, chevalier commandeur de Saint-Michel et Saint-George.

Sous son administration, la question des écoles du Manitoba connut une période de détente. Une mesure fut même adoptée par la Chambre pour soulager la minorité catholique, mais la mauvaise volonté des autorités scolaires de Winnipeg l'empêcha d'aboutir. Pendant les trois dernières années du régime Roblin, les Canadiens français furent représentés dans le cabinet par l'hon. Joseph Bernier, aujourd'hui juge de comté.

Démission

Sir Rodmond Roblin fut forcé de démissionner en 1915, à la suite du scandale retentissant auquel donna lieu la construction du palais législatif. Le Comité des comptes publics exonéra le gouvernement, mais les libéraux obtinrent la nomination d'une commission d'enquête. Trois semaines après qu'elle eut commencé à siéger, Roblin annonça la démission du gouvernement. Le rapport de la Commission accusait quatre membres du cabinet de complicité avec l'entrepreneur Kelly. Les poursuites intentées contre eux furent par la suite retirées.

Depuis sa retraite de la politique, Sir Rodmond ne prit plus aucune part aux affaires publiques.

La dépouille du défunt a été exposée lundi matin, à Winnipeg, dans la salle de l'Assemblée législative et les funérailles ont eu lieu dans l'après-midi.

EDMONTON— Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, passera beaucoup de temps dans l'Ouest cet été; il visitera en particulier Aklavik et l'île Herschel.

Archevêque d'Halifax



S. E. Mgr McNALLY

CITE VATICANE — Son Excellence Mgr Jean-Thomas McNally, évêque de Hamilton, Ontario, vient d'être nommé archevêque de Halifax.

Mgr McNally est né à Hope River, Ile-du-Prince-Edouard, le 24 juin 1871. Il a été ordonné prêtre le 1 avril 1896. Le 4 avril 1913, il devint le premier évêque du diocèse de Calgary; il a été sacré à Rome le 1er juin suivant par Son Eminence le cardinal Diomède Falconio. En 1924, il était nommé évêque de Hamilton, et il recevait le titre d'assistant au trône pontifical le 18 janvier 1926.

NOUVELLE PHASE DE LA GUERRE

La frontière espagnole est désormais fermée aux volontaires étrangers de tous les pays.

LONDRES — Une nouvelle phase dans la guerre civile espagnole s'est ouverte dimanche, avec la mise en vigueur de l'exclusion des volontaires étrangers.

On espère que cette mesure ne mettra pas seulement un terme aux craintes d'un conflit européen, mais qu'elle hâtera la fin de cette lutte sanguinaire.

Dans les journées qui ont précédé la fermeture des frontières, de nombreux volontaires de tous pays sont passés en Espagne pour aller se battre dans l'un ou l'autre camp.

Les puissances européennes ont, pour la plupart, imposé des peines sévères contre le recrutement et l'enrôlement individuel dans les deux armées.

On estime que 11,000 volontaires environ de différentes nationalités sont passés en Espagne par Perpignan depuis le commencement de la guerre, en juillet.

Navire français attaqué

TANGER, Maroc — Le navire français "Djebel Amour" a lancé un S O S annonçant qu'il avait été attaqué par des aéroplanes près de Carthagène, au sud-est de l'Espagne. On ignore si ce sont des nationaux ou des gouvernementaux qui sont en cause.

Devant Madrid

MADRID—Depuis quelques jours, les combats ont augmenté en férocité sur tous les fronts. Madrid rapporte que ses troupes ont pénétré dans la banlieue d'Oviedo. Le général Miaja, sachant que le gros des troupes blanches qui assiègent Madrid est au sud-est de la capitale, a fait effectuer une attaque très soudaine au nord-ouest de la ville. Il avait un double but: tenter de percer la ligne blanche dans le secteur en question et soulager les rouges de l'Escurial.

Des meneurs affirment que les rouges tiennent bon au sud-est de Madrid, malgré un vigoureux effort des blancs, qui auraient reçu un renfort de 10,000 hommes, des Allemands pour la plupart, dit-on.

A la suite d'un rude combat dans le secteur de Jarama, à 16 milles au sud-est de la capitale, les miliciens du gouvernement ont repris possession de la route vitale Madrid-Valence.

Douze chansons françaises au banquet des Commissaires d'école du Manitoba

La chorale de l'Ecole Lord Selkirk chantera douze chansons françaises mercredi soir, 24 février, au banquet des commissaires d'école, dans la salle à manger du magasin de la Baie d'Hudson.

C'est le Dr R. Fletcher, sous-ministre de l'Instruction publique, qui a invité M. G.-R. Brunet et sa chorale à venir chanter à cette soirée.

LE CERCLE MOLIÈRE PREND PART AU GALA DRAMATIQUE NATIONAL

C'est le samedi soir 6 mars, au Théâtre Walker, qu'il participera au concours régional avec "Le Voyage à Biarritz", de Jean Sarment.

Le Cercle Molière prendra encore part, cette année, au Gala Dramatique National dont les éliminatoires auront lieu au théâtre Walker les 4, 5 et 6 mars à 8 h. 15 du soir, avec matinée le samedi à 2 h. 30.

Douze groupes présenteront chacun une pièce choisie parmi cent autres et capables de remporter les suffrages du juge qui, cette année est Belge Wallon, c'est-à-dire dont la langue maternelle est le français.

Le Cercle Molière a choisi comme pièce un tout récent succès de la Comédie Française intitulé "Le Voyage à Biarritz", "la pièce la plus ardente, la plus vivante et la plus angoissante que le Théâtre Français nous ait montrée depuis bien des années . . ." disait au lendemain de la première M. Jean Barreyre, dans son journal **Ric et Rac**.

La pièce?

"Une petite gare, ensoleillée, fleurie, où s'arrêtent les trains, les petits trains allant aux pays sans prestige, et où passent sans s'arrêter les grands rapides qui vont à Biarritz, aux villes du rêve, du loisir, du roman: voilà pour le décor. Dans cette petite gare, le chef de gare, naturellement, **(Joseph Plante)** sa bonne pâte tendre de femme, **(Pauline Boutal)**. Une jeune fille **(Suzanne Hubicki)** dont le père a péri victime du métier. Un grand fils **(Louis Gauthier)** égoïste, que tout sépare de parents d'humble condition. Un mécanicien **(Arthur Boutal)** violent, mal embouché, mais esclave des responsabilités. Un homme d'équipe **(Gilles Guyot)** qui "traine ses guêtres" sur le quai de la gare en quête de quelque chose à faire. Un juge de paix **(G. Brunet)** un dyspeptique qui emploie ses loisirs à jouer au croquet. Voilà les personnages de la comédie.

"C'est la comédie des départs ratés, des trains qui passent et qu'on ne prend pas, des voyages qu'on rêve et qu'on ne fera pas.

Le chef de gare de la pièce voudrait bien voyager. A force de voir passer le "Côte d'Argent", il voudrait bien aller à Biarritz, lui aussi, avec la femme qu'on aime bien et le grand garçon dont on est fier. Mais, voilà, ça ne s'arrange jamais. Il y a la vie. Il y a les grands garçons un peu ingrats qui veulent vivre une vie à eux, qui ont des projets à eux, des rêves à eux. Ce Biarritz qui était au bout de tous les espoirs du chef de la petite gare, il ne le verra pas, parce que soudain le drame surgit, poignant et pitoyable. Les trains déraillent aussi quelquefois. C'est la comédie des rêves avortés.

Arthur Boutal dirige la pièce. Le décor est de Mme Boutal, exécuté par Suzanne Hubicki, Paul Lévêque et Louis Gauthier. De plus, sur les épaules de l'invisible Paul Lévêque, reposent les départs exacts des trains, les bruits de la gare, la plantation des décors.

Le Cercle Molière jouera le samedi soir à 8 h. 15.

Les billets sont de $1.50 pour la saison, douze pièces, (4 représentations). Pour une seule représentation, (trois pièces), 50 sous. On peut se procurer des billets chez tous les artistes de la pièce et aux bureaux de La Liberté à Saint-Boniface.

NOTE.—Acheter vos billets directement aux artistes et à la "Liberté", c'est aider le Cercle à défrayer les dépenses qui sont énormes. Assister au Gala Dramatique ou tout au moins à la soirée du Cercle Molière, c'est contribuer à l'oeuvre entreprise par le Cercle.

LIBÉRAUX ET CONSERVATEURS CONTRE LA MOTION MACNEIL

Ils la rejettent par un vote de 191 contre 17 — M. King expose les raisons de l'augmentation des crédits militaires — Silence des conservateurs.

OTTAWA — Le premier vote important de la session a donné une majorité sans précédent de 174 au gouvernement. Après quatre jours d'un débat animé, les députés ont rejeté par 191 contre 17 la motion de non-confiance du groupe de la C.C.F., qui avait été présentée par MM. Grant MacNeil et J.-W. Coldwell. Cette motion se lisait comme suit:

"La Chambre constate avec inquiétude les alarmantes augmentations de dépenses proposées par le gouvernement pour la défense nationale, en regard des prévisions insuffisantes pour le bien-être social de toutes les parties de la population canadienne."

Les conservateurs et quelques membres du Crédit Social se sont réunis aux libéraux contre la proposition de la C.C.F.

Ceux qui ont voté contre

M. John Blackmore, chef du Crédit Social, a voté contre la motion avec trois de ses partisans, MM. Archibald Mitchell, de Medecine-Hat; le rév. Ernest Hansell, de MacLeod, et M. Eric Pool, de Red-Deer. Dix députés du Crédit Social ont appuyé la motion de non-confiance. Ce sont: MM. René Pelletier, de Rivière-à-la-Paix; James Marshall, de Camrose; William Hall, d'Edmonton-Est; P.-J. Rowe, d'Athabaska; Victor Quelch, d'Acadia; O.B. Elliot, de Kindersley; Robert Fair, de Battle-River; Norman Jacques, de Wetaskiwin; Walter Kuhl, de Jasper, et Charles Johnston, de Bow-River.

Les membres du groupe de la C.C.F., ont voté pour la motion. Ce sont: MM. Woodsworth, MacInnis, Coldwell, MacNeil, Douglas, Taylor et Mlle MacPhail.

Aucun conservateur n'a parlé

C'est la première fois qu'un débat aussi important se fait aux Communes, sans qu'on ait entendu un seul député conservateur se prononcer sur la question à l'étude. Le très hon. R.-B. Bennett a suivi la discussion, du commencement à la fin, avec le plus grand intérêt.

Pendant les quatre jours de la discussion, de nombreux discours français ont été prononcés. Les quelques députés libéraux qui avaient critiqué les crédits de la milice, se réservant le droit de demander des renseignements supplémentaires lorsque les crédits seront étudiés, ont voté contre la motion MacNeil.

M. King acclamé

L'hon. M. King fut vigoureusement acclamé par ses partisans, à plusieurs reprises. Son discours fut ponctué de nombreuses approbations de la part des députés libéraux. Il exposa clairement les raisons de ces augmentations.

"Les moyens de défense du Canada," dit-il, "sont à l'heure actuelle, complètement démodés. Il n'y a pas de canons en nombre suffisant pour défendre nos ports et nous sommes à la merci, à tout moment, de raids aériens. Une pareille situation ne peut plus durer.

"Le Canada manquerait certainement d'orgueil national s'il comptait sur les autres pour le défendre."

M. King renouvela aussi les assurances qu'il avait déjà données à l'effet que pas un sou ne serait employé pour autre chose que la protection des villes, des ports et des foyers canadiens.

"Le gouvernement, ajouta-t-il, ne songe pas un seul instant à envoyer un seul soldat en dehors du territoire canadien."

Il promit aussi que le Canada ne participera à aucune guerre sans que le Parlement ne soit consulté au préalable.

Fête du Couronnement



Mlle Patricia Desjardins, fille de M. et Mme J.-A. Desjardins, de St-Boniface, a été choisie pour représenter l'Institut Collégial Saint-Joseph dans le voyage de l'"Overseas Education League" pour assister aux fêtes du couronnement au mois de mai.

Collège de Saint-Boniface Le 24 février 1937



AU COLLÈGE

DIRECTEUR: Raymond GAUTHIER
Secrétaire de la rédaction: Pierre BRUNET

Xe ANNEE NUMERO 10

A travers les semaines

Vues de travers

Première semaine de février

Plusieurs de nos correspondants ayant été malades, l'histoire devra se passer de bien des belles choses.

Sachons toutefois que Léo Beaudry a étrenné, la médaille d'honneur des Elément français; que le Père Dupas fut remplacé quelques jours par le P. Bernier, tout honoré d'enseigner la première classe du cours et de préparer de loin les jeunes intelligences aux festins de grec.

Alcide, bien que faible de santé, tient à être national non sans une pointe d'exagération: il s'est levé, dit-on, et habillé avant le jour . . . suivant, 11 heures du soir!

Un de C. a trouvé pourquoi certains sacrements n'étaient pas réitérés: "Une fois, c'est bien assez." Autre fait signalé: Gédéon a réussi à lever la rondelle, tandis qu'Honoré est malade pour son petit frère.

Parlons des malades. Verreault, Comeault, Crépeau et même Legros ne furent pas gros pendant quelque temps. Puis l'infirmerie connut les petites santés de Letellier, les Bruyère, les Cloutier, et même les Fraser; elle reçut un Jodoin, un honnête philosophe nommé Brunet et jusqu'à ce dur-à-cuire de Lemire. Les externes aussi durent goûter de la grippe, par exemple le gros Masson et le petit Pelletier, le dur Sicotte et l'immense Raymond. Ne parlons pas de Maurice Lévêque; son cas n'est pas clair. On se demande s'il n'y a pas de la paresse dans la grippe. Mais il a reçu de si belles lettres de ses condisciples qu'il a repris le dessus et ses classes. Le géant Goebel est inébranlable, sauf une ou deux faiblesses; pour se remettre il lui suffit d'un somme d'une douzaine d'heures par jour.

Les UNS.

Deuxième semaine

Manqué le double voyage à Saint-Jean-Baptiste. O cruelle Nature! pourquoi fallait-il qu'au moment stratégique tu perdis ton calme et devins nuageuse? Ton manteau de neige n'était-il donc pas assez chaud? Mais bonhomme Hiver est sur le point de dételer; tu devrais être depuis longtemps endurcie! Mais non! Vu que certains jeunes collégiens s'étaient permis de rêver toute la nuit à une triomphale excursion à la campagne, tu devais inexorablement nous enneiger jusqu'aux genoux. Ah! dame Nature! Ronge-toi les pouces! Si tu avais, comme celui qui te parle, assisté au spectacle de déception, tu aurais gelé un peu plus fort et respecté de si beau rêves! Un vrai Waterloo: la plupart ne soufflaient mot, tant ils en pensaient long. Il paraitrait, par exemple, que Comeault avait le coeur si gros qu'on entendait craquer les parois de sa cage thoracique. Quelques vaillants se dévastaient le crâne à dénicher des à-propos comiques pour dérider leurs confrères éplorés, tandis que la voix d'Auguste tonitruait sans cesse l'immortel axiome: "Ça arrive! ça arrive!"

Mardi, comme plat d'entrée pour le carême, grand congé. Malgré la température assez sévère, les partisans du gouret s'en donnent toute la matinée. Chez les Grands, la partie s'acharne si longtemps sur un pied d'égalité que les bâtons ne suffisent plus, Jacques et Marcel y mettent la main . . . fermée. Mais ces poings-là ne comptent pas. Les Moyens, eux, témoignèrent leur héroïsme en jouant une seconde partie l'après-midi.

Samedi, les Pères prennent congé et nous sommes obligés de nous priver de classe. C'est alors que nous avons prouvé notre attachement au collège. Non seulement la classe de lundi matin nous trouvera unanimement présents au poste, mais même certains pensionnaires en congé éprouvèrent la nostalgie de leur second foyer. Un Turenne ne peut se résoudre à faire le voyage de Saint-Pierre. Deux Sabourin rebroussent chemin sur la route du pays natal. Arrêtons-nous, nous aussi, et retournons à l'étude, à l'étude des Grands . . .

. . . Où le F. Dubuc n'est pas encore retourné. Ce bon F. Dubuc, qui voudrait bien sans doute que ses malades dorment aussi bien que Jacques à l'étude, qu'ils aient les couleurs d'Alfred le plus jeune qui cultive le silence à l'ombre de la tribune. La tribune! Un souvenir, un anniversaire. On se rappelle que l'an dernier le silence habituel de notre sanctuaire fut troublé une fois, et non sans raison. O 5 février 1936! C'était pendant l'ardeur d'une profonde étude. Il régnait un calme de dortoir. Soudain bing! bang! baug! bang! . . . Bang! bang! bang! répétèrent longtemps les échos. Le F. Dubuc tout entier venait de dégringoler de son trône sur le plancher, heureux de s'en être arrêté là. Insolite, le geste fit lever plusieurs têtes, qui quittèrent un moment l'attitude absorbée où les avait figées le travail depuis l'ouverture des classes. Quel spectacle! Même Armand leva les yeux, dit-on.

Les AUTRES,
par Gérard LETIENNE,
Philosophie.

Ils sont un milliard...

Enjôlés par Satan, embourbés pas ses ruses,
Ils sont un milliard et le monde s'amuse . . .
Il s'amuse follement, éperdument.
Et là-bas ils pleurent, ils gémissent;
Un milliard, pensez donc! et le monde s'amuse . . .

Chrétien, que fais-tu? Tu dors? . . .
Non seulement tu dors, mais toi aussi tu t'oublies
Au sein des plaisirs.
Et là-bas
Ils sont un milliard,
et le monde s'amuse . . .

Personne n'aura pitié de ces pauvres âmes . . .
Pas même une prière, l'aumône d'une larme . . .
Une seule peut tant!
Ah! qu'elle vienne du coeur!
Pensez! Là-bas
Ils sont un milliard et le monde s'amuse . . .

Un milliard! Chiffre effarant!
Pas pour toi, jeunesse, pas pour toi!
Ton Dieu te le demande.
Marche, car tu y as songé, et tu as pleuré, puis tu t'es
levée, courageuse,
Car là-bas
Ils sont un milliard et le monde s'amuse . . .

LOUIS DENISET,
Rhétorique.

Froid et Poésie

Croquis collégien

Quatre heures et demie. Seulement une demi-heure avant de s'enfermer encore à l'étude! Vite, dehors!

"Que l'air est bon! Qu'importe sa piquante haleine; ces bourrasques de neige qu'il soulève dans ses flancs ne nous font aucune peur," semblent dire les gros paletots capuchonnés de foulards et de "tuques" renfoncées. "Oui, oui, il fait froid au Manitoba, mais quel air! tout pour stimuler nos pas!" continuent les formes fumantes, qui, trois à trois, dégringolent vivement dans le chemin mal tracé.

Elles disparaissent au coin de la buanderie pour revenir bientôt. Elles vont reviennent. Les gestes sont vifs, les bras et les jambes ballent en cadence

Soudain tout devient rose, les murs du collège les maisons, la neige même. Le soleil est comme une boule d'or accrochée entre le toit de la "vieille maison" des Soeurs Grises et un nuage rosé. Il s'enfonce enfin, cligne et se cache, sillonnant de lignes violettes les neiges les maisons le collège. Au bas de la côte, du blanc bonnet pointu qui coiffe chacune des maisonnettes s'agitent paresseusement de minces rubans nuancés, avant de se perdre dans le ciel. Et sous la grande calotte bleue tout entre dans le mystère. Les neiges tiennent entre elles un langage coloré.

Bientôt, dans ce ciel uni, pur, dans ce ciel d'Italie, la voix d'une clochette vient briser les charmes. Des silhouettes se faufilent silencieuses vers la porte et semblent soupirer:

"Que l'air est bon! Qu'importe sa froide haleine; ces bourrasques de neige qu'il soulève dans ses flancs ne nous font aucune peur Qu'il est beau notre pays avec son ciel d'Italie!"

Pierre BRUNET,
Rhétorique.

La Fontaine expliqué

Le Laboureur et ses Enfants

Un riche et sage laboureur était vieux et malade. Il appela ses cinq enfants, qui étaient Noël, Gérard, Paul, Albert et Joseph. Il leur dit: "Mes enfants, ne vendez pas votre héritage à une autre personne quand je serai mort, parce qu'il y a un trésor dans ce champ."

Paul tout confus demanda à son père: "Qu'est-ce que c'est?" Son père répondit: "Vous le trouverez plus tard." Et Albert demanda: "Où?" Son père dit: "Je ne sais pas l'endroit mais vous le trouverez si vous bêchez, creusez, labourez et piochez."

Après la triste mort de leur père, les fils se sont mis à piocher, à creuser, bêcher et à labourer. Mais après un an ils ne trouvèrent rien. Paul dit: "On a pas trouvé de trésor." Et Noël dit: "Tu l'as pas trouvé, mais nous, on l'a trouvé." Paul dit: "C'est quoi?" Noël répondit: "C'est le travail."

Georges RODRIGUE,
Eléments français.

La prochaine fois: Perrette et le Pot au lait, adaptation par le même auteur.

Une idée

Il fait froid, je m'empresse de rentrer chez moi, j'arpente la rue en vitesse. Tiens, de l'autre côté là-bas, quantité de magazines étalés dans une vitrine. "Tout en rentrant me chauffer, j'achèterai une revue pour ma lecture de ce soir", me dis-je.

Ils sont là, ces magazines, tous rangés par ordre, couvertures colorées et portant le tableau de plus saisissant de tout le livret. Les yeux me voyagent du haut en bas de l'étalage, de long en large, quand... tiens! deux lutteurs masqués aux prises, magnifiquement peints, m'arrêtent les yeux. Vite, je prends le livre. Titre: "Death-shot fight". La première idée qui me vient: "Un bandit de moins, un victorieux de plus."

J'avais relevé le collet de mon paletot; me voilà de nouveau en route. Le livre resté sur l'étalage, mais le tableau voyageait avec moi. Peut-être, s'il y avait eu sur mon chemin une autre librairie, une qui vend quelque chose d'un peu plus attrayant, quelque livret passable, je l'aurais peut-être cette lecture pour ma prochaine soirée.

Le souper est fini; la berceuse m'a reçu; je suis là tranquille et songeur. La peinture m'est revenue dans l'imagination; j'aurais dû l'acheter. Tiens, une idée me vient comme par hasard, une interrogation: "Où est le bandit tué? La suite des réflexions s'enchaine, et j'en arrive à me dire: "Mon vingt-cinq sous a bien fait de rester dans ma poche. Demain, j'aurai quelque chose à lire: j'aurai un abonnement au Messager du Sacré-Coeur, ce que notre curé nous a proposé, hier, dans ses recommandations du dimanche. J'aurai un numéro d'annales qui m'inspirera mieux que ce bandit et son associé."

Le lendemain soir, assis dans la même chaise berceuse, j'ouvre la première page du Messager Canadien, numéro de janvier. Toutes les intentions du Souverain Pontife s'alignent sur le couvert, près de son portrait. Une intention me frappe plus que toutes les autres: c'est celle qui concerne la presse. Aussitôt je réfère à la page désignée. Je lis entre autres lignes: "Il faut combattre la mauvaise presse par la bonne presse"

Cette action, je l'avais faite aujourd'hui même.

Charles DESORCY,
Belles-Lettres.

Mon conte

Voici un inédit trouvé dans nos papiers. L'étude du document en fait remonter la composition au début de l'an 1936. L'auteur serait un Humaniste de l'époque. —N.D.L.R.

Cinq heures. Les élèves, savourant à la hâte quelque reste de goûter, se rendent à la chapelle Je m'agenouille et je dis comme ça au bon Dieu:

"Vous connaissez mon professeur, un noir qui n'a pas l'air trop féroce, malgré son regard perçant et ses cheveux qui tardent à onduler; eh bien! il veut que je fabrique un conte. Vous savez combien c'est difficile de faire un récit d'aventures imaginaires et de faire accroire qu'on ne l'a pas pris dans un livre. Vous allez m'aider un peu, s'il vous plait. Des fois, je le sais, il faut prier longtemps pour obtenir une grâce; mais, celle-là, je voudrais l'avoir tout de suite. Le professeur, lui, ne s'occupe pas si l'inspiration retarde ou non; il lui faut son devoir et à temps, s'il vous plait. Je vais dire mon chapelet le moins mal possible, et, si vous voulez m'inspirer, je suis tout à vous; sinon, ce ne sera qu'un autre devoir pas riche.

—Oh! mais que tu y vas vite, ce soir! Ce n'est pas que j'en sois fâché, au contraire. Mais d'habitude ça te prend toujours deux ou trois minutes à t'apercevoir que tu es rendu chez moi. Puis, ton chapelet que tu veux me réciter, ne trouves-tu pas que ce serait mieux de ne l'avoir pas laissé dans un autre habit? Quant à l'inspiration, si j'allais t'en donner, il faudrait bien que ce soit tout de suite.... Je suis de l'avis de ton professeur: Il faut remettre les devoirs à temps. Mais si tu y songes un peu, ne crois-tu pas que tu puisses trouver quelque conte par toi-même, fût-il très simple? Ce sont quelquefois ceux-là les meilleurs. Serait-ce une histoire très invraisemblable, par exemple, que celles de tes visites infructueuses à la chapelle, où tu passes ton temps à t'examiner les ongles. Et moi qui suis là qui t'écoute, et tu ne dis rien. Penses-tu que j'aime bien cela te voir partir pour la lune au milieu de la messe? Enumère tes manquements au devoir, au règlement; tu verras que tu en as encore assez.

—Oui, mais c'est vieux, tout ça. Et puis, je ne suis pas le seul, vous savez, à manquer quelquefois aux règles. Il y en a de plus malins que moi. J'essaye pas mal, allez, malgré tout.

—Eh bien! parle de tes bonnes résolutions. Ca ne te fera pas de mal de les écrire, tu auras moins de chance de les oublier.... Tiens! Déjà! La fin du chapelet que tu devais m'offrir. Mais va, je te pardonne. Bon courage! Et surtout n'oublie pas de faire ton conte."

Mon conte, ah! le cher conte, il commence à se faire oublier! Faire mieux! Il faudrait d'abord que je fasse bien ce que je fais mal. Quant aux résolutions à prendre, ça va bien; il s'agit seulement de les tenir Mais voilà que je tombe dans la mélancolie. Allons! après tout, c'est la bonne volonté qui compte, qu'importe le reste. Décidons.

A la chapelle, moins de distractions.

A l'étude, ça ne nuirait pas d'étudier un peu plus.

Au dortoir, oh! là, je crois que c'est bien. Après tout je ne suis pas pour me lever avant la cloche, elle vient déjà assez vite me chatouiller les oreilles.

En récréation, plus affable.
En classe, y être corps et âme.
Le reste — de mon conte — sera de le rendre vrai.

Entendu

1er élève.—Le Père Svensson descend des rois d'Islande. Advenant un coup d'Etat, il pourrait réclamer le trône.

David Roy.—C'est comme moi. Je n'aurais qu'à me rendre à Jérusalem, chanter quelques psaumes et...

Denis Turenne. — Et moi, j'ai guerroyé pour le roi de France; j'aurais droit...

2e élève.—Oh! le trône de France, Turenne, il revient à un autre avant toi.

Denis Turenne.—A qui?
2e élève.—A Charles Magne.
....Et les Pères diront que leurs élèves n'ont pas d'esprit!

L'OUIE.

Inédits

Pluriel de oeil-de-boeuf: oeufs-de-beux.

Comme l'étoile d'Orléans qui guidait les Mages . . .

Caïn tué par son frère Abel.

Quelques féminins: eau, elle; franc, france; frais, fraise.

Saccager: mettre en cage. Ex.: J'ai saccagé mon écureuil.

Les bannières des corporations à l'Exposition de Paris

PARIS—L'exposition de 1937 ressuscitera les bannières des corporations françaises. Il ne s'agit pas de retrouver les emblèmes désuets des métiers du moyen âge. Au contraire, les nouveaux étendards venant d'être créés évitent les "attributs surannés."

Presque toutes les bannières sont les oeuvres de femmes. C'est une toute jeune qui exécuta l'emblême des écrivains: Elle a formé une plume à écrire avec, au centre, un Pégase galopant sur une machine à écrire.

"Un bonheur dont le riche est toujours assuré, c'est de pouvoir faire des heureux."

LAMARTINE.

NOUVELLES DE PARTOUT

Dix archevêques et évêques présents à l'intronisation du nouvel archevêque de Moncton

MONCTON, N.-B. — Quatre archevêques assistaient, lundi, à l'intronisation de S. E. Mgr Arthur Melanson, archevêque de Moncton. C'étaient Mgr McGuigan, archevêque de Toronto; Mgr Duke, archevêque de Vancouver; Mgr Monahan, archevêque de Régina et Mgr Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface.

Il y avait aussi NN. SS. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe; Comtois, évêque des Trois-Rivières; Forget, évêque de Saint-Jean; Plante, évêque auxiliaire de Québec; Courchesne, évêque de Rimouski; Mgr Grandbois, ancien vicaire général de Gravelbourg, et le R. P. Edouard Lamontagne, provincial des Oblats du Manitoba.

Loi du gouvernement Aberhart déclarée inconstitutionnelle

EDMONTON — Par la bouche du juge A.-F. Ewing, la Cour suprême de l'Alberta a déclaré inconstitutionnelle l'une des principales lois du gouvernement Aberhart: celle qui permettrait la compression des dettes privées. En vertu de cette loi, adoptée en septembre dernier, le débiteur pouvait, lorsqu'il s'agissait d'une dette contractée avant le 1er juillet 1932, compter comme amortissement du principal l'intérêt payé, puis cesser de payer de l'intérêt et rembourser en dix ans le reste du principal. S'il s'agissait d'une dette contractée depuis la date en question, le débiteur ne payait plus que 5 pour cent d'intérêt et comptait comme amortissement du capital la somme d'intérêt qu'il avait déjà payée en sus de 5 pour cent. On croit que nombre de cultivateurs endettés ont usé de cette loi. Mais on n'a pas de précision à ce sujet. Il se peut que le gouvernement interjette appel du jugement.

Trop de commissions fédérales, dit M. Meighen

OTTAWA — M. Arthur Meighen, leader conservateur au Sénat, a fait observer qu'il y a beaucoup trop de commissions fédérales dans le pays: leurs dépenses sont énormes. Il y en a partout. Il y a quelques années une enquête fut faite sur les opérations du blé à la bourse de Winnipeg et maintenant on en fait une autre du même genre. Il y a aussi la commission des textiles, dont la fin n'est pas encore annoncée. Les avocats reçoivent de bons honoraires. Dans son opinion le trésor fédéral semble exploité par les avocats des commissions. Une commission en Ontario interroge des jeunes prisonniers à Guelph pendant qu'une commission fédérale fait une enquête sur l'administration des pénitenciers canadiens au coût de $500 à $1,000 par jour. Le pays a d'autres besoins et il serait préférable de porter attention aux plaintes d'honnêtes ouvriers plutôt que de s'occuper des prisonniers.

Le président Cardenas interviendrait en faveur des catholiques

MEXICO — On prétend que le président Lazaro Cardenas a l'intention d'intervenir personnellement pour régler le différend entre les autorités de l'Etat de Vera-Cruz et les catholiques qui demandent la réouverture de leurs églises. Le président accorderait des privilèges en s'en tenant toutefois aux lois religieuses promulguées en 1927 et que les catholiques auraient refusé d'accepter.

Les églises seraient réouvertes sous la surveillance de groupes catholiques locaux accrédités par les autorités. On devra cependant s'en tenir à un prêtre par 100,000 habitants. Les autorités toléreront les messes célébrées en secret dans les demeures et ailleurs pourvu que les catholiques n'abusent pas de cette tolérance.

Cinq provinces opposées à une loi

OTTAWA—Les provinces de Québec, d'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick se sont vigoureusement opposées devant le comité sénatorial des chemins de fer, à la nouvelle loi des transports. Ces provinces voient surtout dans la nouvelle législation un empiètement sur leurs droits et sur leur autonomie. Leurs objections portent particulièrement sur le contrôle fédéral projeté sur le transport par camions et par autobus.

La santé de Pie XI

CITE DU VATICAN — Le docteur Aminta Milani a donné ordre de redoubler les traitements pour hâter la convalescence du pape Pie XI, malade depuis le commencement de décembre et qui recommence à marcher. Ces traitements consistent surtout en massages et en application de rayons électriques pour rendre la vigueur aux muscles du Saint-Père, affaiblis par des semaines de maladie.

Modifications aux serments du Roi

LONDRES — On a fait connaitre des modifications apportées aux serments que le Roi prêtera lors de son couronnement. Ces modifications ont été l'objet de débats entre la Grande-Bretagne et les Dominions. Une de ces modifications, découlant du statut de Westminster, introduit le nom de chacun des dominions dans la promesse de gouverneur conformément aux lois de chacun des pays sur lesquels règne Sa Majesté. Une autre indique clairement que la profession de foi protestante du Roi n'a trait qu'au Royaume-Uni. Une troisième enlève de la formule des titres du Roi les mots "par la grâce de Dieu" et le titre de "défenseur de la foi."



Des espionnes retarderaient la prise de Madrid

GIBRALTAR — Il parait que des blancs disent que c'est en partie à cause d'espionnes que le généralissime Franco n'a pas encore pris Madrid. Ces espionnes agissaient surtout à Grinon, qui est à 18 milles au sud-ouest de la capitale. L'armée blanche a un grand hôpital à cet endroit-là. Les espionnes, explique-t-on, s'y rendent sous prétexte de visiter les blessés. Elles passent à ceux-ci d'habiles questions sur les effectifs, les positions d'artillerie, les points de concentration. On dit que l'une de ces espionnes est tombée sous le feu d'un peloton d'exécution en criant: "Vive la république!"

Des tranchées espagnoles près de la frontière française

BILBAO, Espagne — Le bureau de presse du gouvernement basque autonome prétend qu'un réseau compliqué de tranchées est creusé à la frontière franco-espagnole, entre Irun et Yesa, par les insurgés espagnols commandés par des techniciens allemands.

On rapporte, en outre, que des camions de fort calibre sont placés par les nationalistes au sommet du mont San Martial, à Irun, près du pont international entre la France et l'Espagne.

VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 FEVRIER 1937 — NUMERO 42

La puissance du catholicisme ne réside pas dans le nombre comme celle de la démocratie. C'est la sainteté qui fait sa force.

François MAURIAC.

LA LIBERTÉ

Il faudra toujours se défier dans le monde des libertés illimitées. Elles sont les avant-coureurs des tyrannies.

Abbé PERREYVE.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES CANADIENS FRANÇAIS DE L'OUEST

Si nos cultivateurs se sont trompés en cultivant du blé à gros rendement, tout le monde s'est trompé avec eux, et depuis longtemps.

M. Noël Bernier, avocat, avait été chargé par le Comité de la Propagande française, de faire le tableau de la situation générale des groupements français de l'Ouest. Il a prononcé, en présence de l'honorable Bona Dussault, le discours suivant:

Les 150,000 Canadiens français des provinces de l'Ouest constituent, à eux seuls, une notable fraction des 700,000 Canadiens de langue française qui vivent dans les diverses provinces anglaises de la confédération.

Devant un compatriote distingué qui nous fait le plaisir de nous visiter, devant un ministre du gouvernement de la province de Québec, nous pouvons avec dignité faire la constatation que nous n'avons pas démérité de la masse centrale de notre race. Malgré de longues épreuves, nous avons gardé la foi de nos pères et nous parlons encore français. — Nous avons conscience que cela ne s'est pas fait tout seul.

Ceux qui parmi nous commencent à prendre de l'âge savent que la bataille dure ici depuis cinquante ans. Nous ne nous plaignons pas et nous ne plaidons pas lassitude non plus, car nous sommes aguerris. Nous proclamons au contraire notre volonté de vivre, et nous notons que, dans l'ensemble, le succès tranche lei victorieusement sur les épreuves: quand on passe à côté de la grande cathédrale — ce sanctuaire de nos plus glorieux souvenirs et de nos plus profondes aspirations, — quand on pénètre dans ce somptueux collège et dans nos autres belles institutions, quand on visite nos paroisses manitobaines et, aussi, les paroisses des groupements de la Saskatchewan et de l'Alberta, l'éloge du vaillant petit peuple canadien-français de l'Ouest vient spontanément sur les lèvres.

Monsieur le Ministre, les Canadiens français de l'Ouest sont comme les soldats d'une forteresse isolée sur la frontière; ils sont loin du gros de l'armée, où l'on a sa tâche sans doute, mais où l'on a, aussi, toutes les réconfortantes sensations qui naissent du nombre, de la puissance et de la sécurité. Les groupements français de l'Ouest ont une existence nationale austère; ils sont comme ceux qui gravissent lentement la montagne: il leur faut la réflexion et le calcul rétrospectif pour mesurer, de décade en décade, le progrès de leur montée laborieuse. Tout s'obtient ici à force de lutte, il faut conquérir le terrain pied par pied.

L'esprit général est du reste excellent; qu'on parcoure les rangs de cet auditoire, qu'on parcoure plutôt toute la plaine qui va de Winnipeg aux Montagnes Rocheuses, et l'on rencontrera partout une population française docile à tous les labeurs qui constituent le devoir patriotique. Pour parler à un tel peuple, pour parler d'un tel peuple, il faut du respect dans l'expression, de la sympathie dans la pensée, une confiance absolue.

* * *

Cette discipline réelle a produit des oeuvres. D'abord 1) des écoles où la langue française est enseignée malgré tout; 2) des organisations variées qui encadrent méthodiquement nos gens, surtout la jeune génération; 3) des manifestations d'activité intellectuelle qu'il convient de signaler ici — par exemple, ce collège, tenu par les admirables Pères Jésuites, non content de présenter ses élèves avec succès aux examens annuels de l'Université de notre province, offre tous les ans à notre public cet élément de nécessaire culture, la représentation de l'un de nos chefs-d'oeuvre classiques.

Tous les ans aussi, nous avons des sujets qui prennent une part brillante au Festival musical de Winnipeg; trois fois déjà les artistes dramatiques de M. Arthur Boutal ont été cueillir les grandes palmes au concours annuel d'Ottawa.

Nous avons nos entrées à la radio.

Il y a deux ans, des écrivains de langue française de Winnipeg et de Saint-Boniface ont représenté le Canada français au Congrès de la Société des Auteurs à Kenora.

Et quiconque pénétrerait dans nos cénacles d'étude et dans beaucoup de nos foyers privés, découvrirait, du commencement à la fin de l'année, des théologiens, des hommes d'oeuvres, des médecins, des hommes de loi qui occupent leurs veillées à se perfectionner dans tout ce qui ressort de leur compétence.

Voilà, M. le Ministre, le beau côté de la médaille; nous appellerions cela volontiers la sincérité patriotique.

Et maintenant quelle est notre situation économique?

La situation économique des Canadiens français de l'Ouest est celle de la population en général, — c'est-à-dire qu'elle n'est pas brillante dans le moment.

Notre classe agricole, qui forme le gros de la population, a été depuis huit ans victime du fléau des sauterelles, victime d'une sécheresse désespérante, victime aussi de la mévente du blé. Nos cultivateurs ne pouvaient empêcher les nuages de sauterelles de s'écraser dans leurs champs; ils ne pouvaient guère, non plus, se garer contre la sécheresse persistante qui a fait disparaître la verdure des milles et des milles à la ronde. — Fait singulier, on ne les absout pas aussi facilement d'avoir été enveloppés dans la catastrophe du blé. Un ami de l'Est, très sympathique du reste, nous demandait récemment si nos cultivateurs n'avaient pas commis une lourde erreur en se livrant à la culture intensive du blé; il appelait cela: "mettre tous ses oeufs dans le même panier."

Il y a lieu, devant un ministre de l'agriculture d'une grande province de l'Est, d'examiner cette question.

Ce qui est sûr, c'est que si nos cultivateurs se sont trompés en cultivant du blé à gros rendement, tout le monde s'est trompé avec eux, et depuis longtemps.

Nous nous rappelons comment les choses se sont passées: tout le pays canadien a pris son élan dans ce sens, d'un bond vigoureux, à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième. **Dans cette aventure nos cultivateurs n'ont pas la plus lourde responsabilité à porter:** Ils ont semé du blé parce qu'on les y a engagés, parce que les circonstances s'y prêtaient et parce qu'ils étaient dans une région qui suggère la grande culture. On les a amenés dans la plaine avec l'appât des moissons d'or.

Toute une tradition, nous allions dire toute une légende, avait fait de la Prairie le royaume ensoleillé du blé: l'entrée des Territoires de l'Ouest dans la Confédération et la construction du Pacifique Canadien s'étaient faites sur ce postulat économique.

Il y a un quart de siècle on ajouta le Grand Tronc Pacifique au Pacifique Canadien en arguant de la suprême nécessité des **box cars** pour nos récoltes. Gouvernements et compagnies de chemin de fer jetèrent sur le monde entier des brochures garnies de semeuses et de moulins à battre. — Venez, peuples, venez!

Qui s'avisa jamais, en ces temps-là, que les marchés pussent faire défaut à cette admirable marchandise! Et, de fait, jusqu'à 1928, le blé engrangé avait la valeur de l'or — c'était à peu près de la monnaie courante. La plaine vit les élévateurs s'élever par milliers, et cela encore précisa sa vocation de pourvoyeuse de pain de l'humanité; **toute la vie commerciale canadienne s'organisa sur cette donnée intangible.** Que les hommes qui ont 50 ans disent si, oui ou non, nous avons raison! Nous fûmes connus à l'extérieur parce que nous vendions du blé: nos élévateurs étaient les greniers de Pharaon. C'était cela l'Ouest canadien, et pas autre chose. Qui est-ce qui s'occupe jamais de savoir si, dans le charmant pays de Roquefort, on sait faire autre chose que du fromage?

* * *

Nos fermiers n'étaient pas obligés d'avoir plus de perspicacité que les économistes, les financiers et les hommes d'Etat: ils semèrent du blé.

Quand survint la guerre, en 1914, les économistes, les financiers et les hommes d'Etat accentuèrent leurs conseils, renforcés de l'argument de nécessité: la nécessité d'assurer la subsistance aux armées et aux nations alliées. On ne mentait pas, certes, le besoin était urgent, et nous seuls, en l'occurence, pouvions y subvenir. La cote du blé s'éleva, s'éleva.

Est-il étonnant que le fermier ait alors agrandi son exploitation, augmenté son labour, doublé son outillage?

Les pauvres humains, à part les fous reconnus, se meuvent ordinairement dans le domaine de la plausibilité; ce n'est que plus tard, généralement, qu'ils constatent, soit qu'ils ont commis une erreur, soit que des facteurs additionnels ont surgi en dehors de toute prévision possible. Cette fois-ci l'erreur, si erreur il y eut, fut commise par la Banque et par l'Etat tout aussi bien que par le Cultivateur; et pour la Banque comme pour l'Etat, tout aussi bien que pour le cultivateur, il y a l'excuse du facteur imprévisible.

Car qui pouvait, en 1900, prévoir la guerre? Qui, plus tard, pouvait prévoir l'écroulement de la Bourse de 1929? Comment imaginer à l'avance le sabotage russe et, enfin, comment deviner que douze et quinze ans après la guerre, même les pays victorieux perdraient pied dans une panique dont l'ampleur est sans exemple dans l'histoire moderne?

Tout ceci est à la décharge du fermier de l'Ouest. Et peut-être, hélas! que, bientôt, on trouvera commode encore une fois, dans l'Empire, qu'il y ait un pays où l'on peut puiser le blé qui nourrit les belligérants.

Voilà une situation, M. le Ministre, que nous tenions à définir devant vous, car c'est dans l'Est que se décidera avant bien longtemps le degré d'aide qu'il est opportun d'accorder aux provinces de la prairie, qui sont aux prises avec des difficultés financières qu'elles n'ont pas créées seules.

Et nous avons cette pensée qu'en aidant les provinces de la prairie, nos hommes publics canadiens-français de l'Est aideront, par le fait même, les 150,000 compatriotes des provinces occidentales de la Confédération.

* * *

Et maintenant, pour passer du vaste théâtre de la prairie à un théâtre plus rétréci, nous faisons observer que les Canadiens français de Winnipeg et de Saint-Boniface, sentant la gravité de la situation causée dans leurs rangs par le chômage prolongé de l'industrie et du commerce, s'apercevant qu'ils ont rétrogradé dans le champ des affaires, se sont organisés pour être mieux en mesure de faire face à l'avenir.

Evidemment, puisque nous avons fondé cette société nouvelle, c'est que des abus, des empiétements, des négligences, des indolences se sont nettement affirmés parmi nous. Et ces glissements dans le devoir, sur le chapitre de l'argent, ont fait que beaucoup d'entre nous ont été obligés de se cantonner strictement dans leur métier et ne peuvent apporter à l'oeuvre nationale le concours qu'ils voudraient lui donner. Il vaut mieux signaler le mal maintenant, pendant qu'il est encore un peu réparable, plutôt que de laisser aux historiographes de l'avenir la tâche d'analyser, d'une main rigoureuse, les causes de l'actuel déclin de notre ancienne puissance et de notre ancien prestige.

Rassurez-vous, M. le Ministre, nous n'irons pas au-delà de ces paroles nécessaires, et nous ne ferons pas davantage ici le procès des individus et des groupes.

Non, l'impression que nous voulons vous laisser, l'impression que nous voudrions vous voir transmettre à notre toujours aimée province de Québec, c'est que les compatriotes du Manitoba sont plus soucieux d'assurer l'avenir que de s'éterniser sur le passé; et qu'ils ont l'intention de faire, avec le tact, la mesure et le discernement qui s'imposent, un effort d'entre-aide qui permettra à chacun de nous de gagner honorablement son pain, et, partout de pouvoir contribuer, chacun dans sa sphère et selon ses aptitudes, au bien général du groupe français de cette province.

Noël BERNIER

Cinquante-six ans curé de la même paroisse

EDMONTON — M. l'abbé Beillevairé, curé de Duhamel depuis 56 ans, va abandonner le ministère. Agé de 89 ans, ce n'est que tout récemment que sa santé a commencé à faiblir. Il est actuellement à l'hôpital de Camrose, et au printemps, il a l'intention de retourner en France, son pays natal. Lorsque le jeune missionnaire vint s'établir à Duhamel en 1881, c'était pour christianiser les Indiens. Peu à peu les fils des plaines ont diminué et l'abbé Beillevaire est resté à son poste pour s'occuper des intérêts spirituels des colons blancs. L'église en troncs d'arbre qu'il construisit il y a 56 ans est encore debout.

Maurice Duplessis contre le communisme

QUEBEC — M. Maurice Duplessis a déclaré aux ouvriers internationaux: "Jamais, tant que je serai premier ministre, le gouvernement ne reconnaîtra le communisme, ni individuellement ni en association. Nous ferons sans peur la guerre au communisme."

La déclaration demandait l'adoption d'un projet de loi pour reconnaître légalement le droit des employés de s'organiser pour promouvoir leurs intérêts légitimes.

M. Duplessis soutenait qu'un article de ce projet de loi permettrait aux communistes de s'organiser en association.

Le premier ministre a dit aussi qu'il faut que les bas salaires disparaissent dans la province.

M. Adélard Godbout opposé au mouvement séparatiste

MONTREAL — "Si nous sommes Latins, si nous voulons donner une contribution unique à la culture canadienne, pourquoi nous isolerions-nous? J'ai trop de fierté pour croire en l'isolement de la population canadienne-française de la province de Québec et du reste du pays. Je veux que le petit Québec joue pleinement son rôle dans toute la Confédération."

Voilà ce que déclarait dans la métropole l'honorable Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial au cours d'une allocution prononcée devant les membres du Club de Réforme.

De-ci de-là

Sir Rodmond Roblin

C'est l'une des grandes figures de la vie publique manitobaine qui vient de disparaître à l'âge vénérable de 85 ans. Son nom demeure associé à la période la plus active et la plus décisive de l'histoire de notre province. Député de la même circonscription pendant vingt-sept années et chef du gouvernement pendant quinze années, c'est un record qui n'a pas encore été égalé au Manitoba.

Bâti en Hercule et doué d'une extraordinaire énergie, Sir Rodmond Roblin fut toute sa vie un lutteur plein de courage qui accomplit de grandes choses et que les obstacles ne rebutèrent jamais. Plus que tout autre il réussit à faire de la province *timbre-poste* des débuts une grande province, avec un port de mer sur la baie d'Hudson et un vaste territoire riche en minéraux et autres ressources naturelles.

Comme catholiques et comme Canadiens français, nous ne pouvons oublier que les quinze années du régime Roblin marquèrent une période de détente dans la persécution scolaire déclanchée en 1890. Sans rien modifier à la loi, le gouvernement usa d'une large tolérance dans son interprétation. Il tenta même, avec les amendements Coldwell, d'apporter un adoucissement au fardeau de la minorité catholique; mais le mauvais vouloir de la Commission scolaire de Winnipeg fit échouer cette mesure de justice.

Sir Rodmond Roblin et son ministre Coldwell ont droit à la reconnaissance des catholiques et des Canadiens français.

Dr D. A. Stewart

Un autre disparu de la semaine qui, dans une sphère moins bruyante, a accompli une oeuvre éminemment bienfaisante, et dont la perte suscite d'unanimes regrets.

Le Dr David Alexander Stewart, surintendant du Sanatorium de Ninette, était une autorité reconnue dans la lutte contre la tuberculose. Atteint lui-même de ce mal pendant son enfance, il avait eu l'inspiration de vouer sa vie à le combattre. Dépourvu de ressources, il dut se faire instituteur et reporter de journaux pour être en mesure d'entreprendre ses études médicales. Il avait 32 ans lorsqu'il fut reçu docteur.

Grâce en grande partie à ses efforts, le taux de la mortalité par la tuberculose au Manitoba a été réduit d'un cinquième depuis le dernier quart de siècle.

Au Sanatorium de Ninette, il avait créé pour le bénéfice de ses patients un sanctuaire d'oiseaux. Les malades gagnaient à ce contact avec leurs visiteurs ailés, outre des heures de délassement agréable, le goût des choses de la nature.

Le Dr Stewart, homme de connaissances étendues, ne bornait pas ses études à la médecine. Il avait fait des recherches fructueuses aux sources de l'histoire manitobaine, remontant jusqu'à l'époque pré-Colombienne; il était l'auteur de plusieurs brochures sur le sujet; pendant plusieurs années il avait été président de la Société Historique et Scientifique du Manitoba. C'était un esprit cultivé et un apôtre convaincu de la culture.

Hon. Bona Dussault

Les Canadiens français de l'Ouest sont toujours disposés à recevoir des compatriotes en vue de l'Est qui leur apportent l'écho des sentiments de la vieille province. Ils y trouvent invariablement plaisir et profit; les visiteurs aussi.

Est-ce parce qu'il fait partie d'un nouveau gouvernement dont on a tant parlé? Est-ce parce qu'il est lui-même très sympathique? C'est probablement pour ces deux raisons que le bref séjour à Winnipeg et à Saint-Boniface de l'hon. Bona Dussault, ministre de l'agriculture dans le cabinet Duplessis, a été un événement digne de mention.

Le distingué visiteur nous a dit qu'il avait été fortement impressionné par l'optimisme courageux de tous les groupes de compatriotes avec lesquels il a pris contact. Il est reparti plein de confiance dans l'avenir de ses frères de l'Ouest. Pour nous, nous étions charmés de l'entendre nous parler de la chère vieille province, de ses problèmes et de ses espoirs.

Des visites de ce genre qui font du bien de part et d'autre, on ne saurait trop les multiplier.

D.F.

TRIBUNE LIBRE

La Rédaction du journal n'est pas responsable des communications insérées sous cette rubrique. Les lettres destinées à la "Tribune Libre" doivent porter la signature de leur auteur, même si elles sont publiées sous des initiales ou un nom de plume.

A propos de la lettre de P. de la Seine

Winnipeg, Man., le 18 février 1937.

Monsieur le Directeur,

"J'ai eu beau chercher, fouiller, scruter", etc., etc. C'est justement ce que M. B. fait quand il nous joue de la musique du 10e siècle. Pour moi et un millier d'autres personnes, cette demi-heure est une tyranie d'un bout à l'autre. Il faut avoir les nerfs bien placés pour endurer la musique de ce programme jusqu'au bout. Car le premier morceau d'orchestre ressemble au deuxième, le troisième au cinquième et ainsi de suite jusqu'à la fin. "Airs gays, airs tendres", si au moins le directeur suivait, avec sa musique, le joli titre de son programme! Personne n'y comprend rien. Toujours la même ritournelle, que ce soit un menuet ou un extrait d'opéra. Il devrait au moins justifier le nom: "Airs gays, airs tendres."

"Dieu sait pourtant ce qu'il dépense de son temps..." Justement c'est le temps qu'il dépense, car le petit nombre écoute, surtout à cette heure avancée de la soirée, où presque tout le monde est prêt à se mettre au lit. Car attendre jusqu'à 10 h. ½ du soir pour écouter un "Rigaudon" sur le temps d'une marche funèbre, c'est loin de nous réveiller. Tout ce qu'il y a à faire, on change de poste ou on va se coucher. Aussi, à propos des introductions de chaque morceau, c'est réellement trop long. Je me demande qu'est-ce que cela peut bien nous ficher que tel morceau ait été entendu par Louis XVI ou dansé par Charlemagne!...

Je veux que cela soit compris, je ne veux pas blesser la réputation et la personne de M. Benoist et critiquer son talent. Il faut toujours donner à une personne ce qui lui appartient, car il l'a gagné par son travail et son énergie.

Pourquoi pas de la musique de notre siècle, sans parler de la musique de danse? Enfin, un peu de tous les genres, un mélange. On ne peut pas laisser souffrir un peuple avec une telle musique, pour ne faire plaisir qu'à un seul. Qu'en pensez-vous?

Laissons faire M. L. Daoust. Il ne faut pas l'étouffer de suite avant qu'il commence, et s'il ne plaît pas, laissons-le-lui savoir par le journal la "Liberté". Je serai le premier, ne craignez pas, à lui rendre la pareille.

Il s'agit ici du français à la radio, car il me semble que de la musique peut être écoutée dans toutes les langues: chinois, russe, etc. Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre à la radio comme ailleurs!

"Je laisse ceci à la critique..." Certainement, ce sera pour le bien commun et pour l'avancement de notre cause.

L'ECLAIREUR.

"Faites du français et encore du français!"

Toutes-Aides, Man., le 15 février 1937.

Monsieur,

J'ai su que vous étiez pour jouer un programme français à la radio; aussi je viens vous dire: Faites du français, puis encore et encore!

Pour moi, pas trop de musique. La musique on la comprend dans toutes les langues. Ne pourriez-vous pas aussi nous aider pour faire construire un poste français dans la province de Québec pour tout le Canada, afin que nous, Canadiens français, nous puissions avoir du français quand cela nous fait plaisir.

Nous sommes obligés de payer une licence de radio; je me demande pourquoi, puisque le Canada français n'a pas de poste. Les Anglais ont encore CKY, mais nous, Français, qu'avons-nous?

Aussi, j'espère que vous voudrez bien faire quelque chose pour nous faire construire un bon poste où l'on pourra "prendre" notre langue. C'est pourquoi je vous dis: Faites du français et encore du français!

Je suis votre tout dévoué,

Edmond MOREAU.

Association d'Education des C.-F. du Manitoba

Avis Important au Personnel Enseignant

L'Exécutif de l'Association d'Education désire attirer l'attention de notre personnel enseignant sur les dernières modifications apportées au programme d'Etudes françaises. Ces directives, qui sont plutôt une mise au point que des changements, nous ont paru nécessaires afin d'écarter tout malentendu qui aurait pu naître chez certains membres de notre personnel.

1. Les élèves des grades IX et X devront prendre pour cette année la syntaxe, du commencement jusqu'aux verbes.

2. L'Histoire de l'Eglise comprendra les sections suivantes seulement:

Première période, sections 3, 8, 10; deuxième période, sections 2, 4, 5, 7; troisième période, sections 3, 4, 5; quatrième période, sections 3, 6; cinquième période, sections 2, 5, 6, 7; sixième période, sections 4, 8, 9; septième période, sections 2, 4, 5; huitième période, sections 2, 5, 6.

3. L'Examen de français aura lieu le 15 mai, de 9 heures à midi.

4. La convention de la section française des Instituteurs se tiendra à l'Académie Saint-Joseph, les deux soirées du 31 mars et du 1er avril et dans la matinée du 2 avril. Tous les membres du personnel enseignant, sans exception, et les élèves de l'Ecole Normale sont instamment priés d'y assister.

5. Tous les membres du personnel enseignant qui n'ont pas enseigné durant l'année 1936 devront s'adresser au Département d'Education avant le 30 juin de cette année pour faire renouveler leur diplôme, sous peine de le voir annuler. Il faudra s'adresser au régistraire, M. H.-G. Mingay.

6. L'abonnement à "l'Enseignement Primaire" que nous adressons chaque mois au personnel enseignant et qui nous est envoyé à titre gracieux par le Département de l'Instruction Publique de la Province de Québec, est gratuit.

7. On est prié d'envoyer la liste des élèves qui prendront part au Concours de français.

LE SECRETAIRE.

Une voix de l'Alberta

Joussard, Alberta., le 16 février 1937.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de relire le dernier numéro de votre toujours intéressant journal et je jubile de voir que l'on a répondu en bloc ou en masse à l'offre du généreux mécène qu'a faite M. Lucien Daoust; d'obtenir plus de français à la Radio de chez nous.

Dans l'exposé de l'offre, il n'était pas question de détails du personnel en charge des programmes, des programmes devant venir de l'Est ou des villes principales de l'Ouest, Winnipeg, Saint-Boniface, Régina, Saskatoon, Prince-Albert, Edmonton et peut-être d'autres villages moins considérables en population, mais plus canadiens-français et mieux rétribués, sous le rapport artistique... Ainsi, il y a quelques années, ici à Edmonton comme à Winnipeg, nous avons pu goûter de très beaux et très intéressants programmes de français (musique comprise), qui ne le cédaient en rien à ce qui nous vient de Montréal depuis quelques mois, et nos moyens n'ont point diminué depuis, que je sache!

J'ai noté que certains correspondants ont déjà pensé à la qualité des programmes et des "remplisseurs" de ces programmes; des suggestions très à propos ont été faites, en particulier, celle de la "dignité".

Parfaitement; il ne faut point que ces programmes soient laissés sous le contrôle d'une seule personne, quelque compétente qu'elle puisse être; il faut nécessairement un contrôle et contrôle veut dire comité représentatif de 4 ou 5 personnalités locales en vue qui verront à rendre ces programmes dignes, utiles et intéressants, sans favoritisme, snobisme ou ostracisme, comme la chose se produit malheureusement trop souvent, au soi-disant profit d'un petit clan et au grand détriment de la cause.

Qu'il me soit permis de suggérer à mon tour...

Par le passé, des artistes, des chorales de plusieurs villes de l'Ouest ont remporté des succès remarquables et dignes du meilleur encouragement de tous sans distinction; malheureusement, il s'y est glissé des "amitiés particulières", des omissions voulues, des injustices sournoises que le temps a fait découvrir, etc. De plus, on a enregistré des fiascos dus à des incompétences, au manque de préparation et surtout à l'absence de contrôle des programmes. Des plaintes, des récriminations plus ou moins justifiées, la plupart étant l'écho de petites jalousies mesquines, de rivalités personnelles ou de clan, ont "tué" ce qui faisait les délices de tous les compatriotes, de langue française de l'Ouest et, ajouterai-je, d'un grand nombre de radiophiles de langue anglaise.

C'est pourquoi, il me semble, avant d'entreprendre cette patriotique campagne dans l'Ouest, il faudrait une organisation indépendante dans chaque localité, laquelle aurait le contrôle des programmes, etc., comme plus haut...

Autrement, ces mouvements très louables en soi risqueraient d'être gâtés par des tactiques du genre plus haut cité.

Il nous fait plaisir de vous assurer que notre Ligue fait des progrès constants, malgré... que... cette initiative vienne de l'Ouest et... en particulier de l'Alberta!

Ces remarques étant faites "pro bono publico", ne visent personne en particulier, mais sont le fruit d'une expérience aussi vieille que la radiophonie...

"Mettons-en et du propre!"

J.-A. NORMANDEAU, curé.

N.D.L.R.—Notre correspondant a vu plus grand qu'il n'a jamais été question d'entreprendre ici pour le moment. Le quart d'heure hebdomadaire "Variétés françaises" ne sera qu'une émission régionale alimentée par des artistes de Saint-Boniface et de Winnipeg. Les réflexions de M. l'abbé Normandeau n'en sont pas moins justes et utiles.

Mémorial Canadien du Mont-des-Cats

Inconsciemment, nos pensées prennent la couleur du temps. A cette saison, il arrive qu'elles ne soient pas très gaies. Celles que je vous propose aujourd'hui n'ont rien de folichon.

Il s'agit de cimetières, de cimetières de guerre, de la patrie canadienne en terre française.

C'est surtout dans les Flandres que reposent nos soldats morts au combat. Imaginons cette triste plaine boisée de croix. Quel lugubre horizon. Mais au-dessus de ce sommeil désolé se dresse comme "un rêve de pierre". Sur une élévation, c'est N.-D. du Mont-des-Cats, la séculaire abbaye des Trappistes, le Mémorial canadien.

Pénétrons à l'intérieur. Traversons le cloître où l'on respire la paix de ceux qui l'habitent. Entrons dans la chapelle, le centre du Mémorial. C'est là que vit la flamme du Souvenir et de la prière. A sa lueur vacillante, on aperçoit les moines à leurs stalles. Dans le grand silence des cimetières s'élève le chant de la liturgie, des voix graves suppliant: "Donnez-leur le repos, Seigneur. Que la lumière brille éternellement sur eux." Certes, Vimy est un beau monument. Mais de quelle utilité est-il pour nos morts? Ce n'est pas autre chose que l'hommage de fleurs et de pleurs. Au souvenir de l'héroïsme de ceux qui ne sont plus, ceux qui demeurent enrichissent, anoblissent leur vie. C'est beau, mais ce n'est pas assez.

Le Mémorial du Mont-des-Cats, c'est l'Eglise militante au secours de l'Eglise souffrante. C'est la prière de ceux qui croient et qui espèrent en la résurrection. Nous sommes de ceux-là.

De loin, nous devons monter la garde avec la veilleuse du Saint-Sacrement, la petite lampe du sanctuaire. Voilà tout ce que réclament nos puissants intercesseurs, les Trappistes du Mont-des-Cats, et aussi les fondateurs de ce Mémorial.

Marguerite BOURGEOIS.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Son Excellence Mgr Yelle a quitté Saint-Boniface en route pour Montréal. Son Excellence s'est rendue jusqu'à Moncton et y a prononcé le sermon français à l'intronisation de Monseigneur Melanson. Mgr le Coadjuteur sera de retour dans les premiers jours de mars.

L'hon. M. Bona Dussault à Saint-Boniface

Le Comité de Propagande Commerciale a eu sa troisième grande réunion la semaine dernière. L'hôte d'honneur était l'hon. Bona Dussault, ministre d'agriculture de la province de Québec. M. Dussault était de passage à Saint-Boniface, l'hôte de son ami d'enfance M. Joseph Gauthier, de la rue des Meurons.

Le Comité en a profité pour tenir sa réunion à laquelle près de deux cents membres et citoyens, venus de Saint-Boniface et des environs, assistaient.

M. Henri d'Eschambault, président conjoint du comité, présidait.

Après lecture des minutes de la dernière assemblée, M. le président expliqua le but du Comité et indiqua rapidement le travail accompli jusqu'à date.

M. Noël Bernier, avocat et homme de lettres bien connu de notre ville, fut ensuite invité à présenter ses compatriotes manitobains à l'honorable M. Dussault.

M. Bernier s'acquitta de sa tâche délicate avec un savoir-faire admirable. Dans un style limpide et inspiré il traita à grands traits la physionomie morale et économique des Canadiens français du Manitoba. Nous sommes heureux de pouvoir donner le texte de ce superbe discours, que l'on voudra relire et conserver.

L'hon. M. Dussault, au milieu des applaudissements de ses auditeurs, fut ensuite invité à adresser la parole.

Avec une simplicité touchante et une sincérité prenante, M. Dussault dit d'abord son émotion de retrouver à Saint-Boniface tant de ses compatriotes. Son voyage à travers l'Ouest lui a fait comprendre que le Canada est peuplé de Canadiens français que l'on retrouve partout et qui conservent partout les caractères de leurs pères.

M. Dussault rappelle ensuite les événements qui ont conduit à la dépression actuelle et parle de la crise économique et morale que sa province a traversée. Il décrit avec affection la vie simple d'autrefois et montre comment l'industrialisation a entamé cet héritage qui paraissait pourtant à l'abri. Cette crise ressemble à celle qu'ont subie nos propres cultivateurs manitobains. M. Dussault décrit ensuite les moyens qu'il veut préconiser afin de combattre la crise dans sa province. Il fait l'éloge de la colonisation et dit ses propres ambitions.

Le discours de M. Dussault a fait une impression profonde sur les auditeurs. On ne pouvait manquer d'être frappé de la sincérité de l'orateur. Tous sentaient quelque chose de nouveau et cela reposait des discours à l'emporte-pièce qu'on nous a si souvent servis dans des circonstances pareilles. M. Dussault a parlé comme un chrétien et comme un sociologue, et l'on sentait que chacun des aperçus qu'il a exposés était le fruit d'études et de constatations profondes.

En terminant, M. Dussault a encouragé ses compatriotes manitobains à combattre pour la conservation de leur héritage de gloire et de luttes. Il a rappelé la sympathie de la province-mère et ses propres sympathies suscitées par la question des écoles.

L'honorable Sauveur Marcoux a été invité à remercier l'orateur. Il a rappelé ses propres antécédents et par là a démontré la fidélité du Canadien fançais dans sa course vers ses destinées. Il a parlé des succès de nos propres Manitobains, de jeunes gens et jeunes filles qui se sont dirigés vers la province de Québec et qui y occupent des postes de confiance dans bien des domaines. Le tout pour montrer que nous n'avons pas dérogé.

L'inspecteur Herriot

A l'occasion de ses 25 années de service dans l'enseignement, M. l'inspecteur A.A. Herriot a été l'objet d'une petite fête organisée par le personnel enseignant et les élèves de l'Ecole Provencher et de l'Académie St-Joseph. Une réception et un thé servi à l'Académie Saint-Joseph clôturèrent cette petite démonstration.

Séance du Cercle local de l'Association d'Education

Dimanche dernier, le Cercle local de l'Association d'Education avait organisé une séance à laquelle le public de Saint-Boniface était invité. M. le magistrat Henri Lacerte, ancien président de l'Association, était le conférencier. Il avait pris pour thème "les coopératives". L'orateur a été présenté par Mgr Jubinville, en l'absence de M. Armand Pambrun, président du cercle, que la maladie retenait chez lui.

M. Lacerte a montré comment se fait l'organisation des coopératives: début des cercles, puis union régionale avec conseils, etc. Il en a montré l'excellence ainsi que les rouages et le fonctionnement. Les diverses espèces de coopératives ont été passées en revue: caisses populaires, caisses scolaires, caisses d'achat et de vente, etc. M. Lacerte y voit une solution partielle à la crise économique. Il a recommandé comme utilisables immédiatement parmi nous les caisses populaires et scolaires. Le rôle social des mouvements spécialisés et coopératifs a été décrit avec précision. Un bon nombre de paroissiens étaient présents et cette causerie les a vivement intéressés.

L'orateur a été remercié par le R. P. Hardy, S.J., professeur au Collège de Saint-Boniface, qui l'a félicité et a rappelé les nombreux services qu'il a rendus à la cause française au Manitoba.

Un programme musical a été exécuté par les élèves de nos deux grandes institutions paroissiales, les Instituts Saint-Joseph et Provencher. Le tout a été fort goûté des auditeurs.

Mort de Mme Alcide Voyer

La population de Saint-Boniface a été attristée par la mort de Mme Alcide Voyer. Mme Voyer a été enlevée subitement à l'affection de son époux. Elle est morte après quelques instants de maladie, le 16 courant.

La défunte (née Amanda Lamoureux), était bien connue à Saint-Boniface. Elle était remarquable pour sa foi et sa charité.

Le service a eu lieu à la cathédrale jeudi le 18, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par M. Alcide Voyer. Le service a été chanté par M. l'abbé d'Eschambault, assisté de M. l'abbé Bellavance, curé de Transcona, et de M. l'abbé L.-P. Brunet.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, sa mère, Mme Lamoureux, un frère, à Transcona, et une soeur, Mme Fontaine, d'Ericksdale.

Nos sincères sympathies.

Cours de religion

Le 9 février, s'ouvraient des Cours de Religion auxquels étaient invitées toutes les jeunes filles de la paroisse, mais très particulièrement, celles qui font partie des différentes sections de l'Action catholique de la Jeunesse Féminine et les institutrices.

Jusqu'à date, environ 140 personnes, dont 40 religieuses, reçoivent cet enseignement.

Le même cours est donné: le mardi et le jeudi soir, au Jardin de l'Enfance Langevin, de 7 h. 45 à 8 h. 30; le mercredi après-midi, à l'Institut Collégial Saint-Joseph, de 4 h. 15 à 5 h. Les élèves du XIIIème grade, à l'Institut, se préparent aussi à mériter leur certificat.

Voici les **règlements** et le **programme** de ces Cours de Religion:

L'épreuve comporte: a) un examen oral qui compte sur 25 points. b) un examen écrit sur les matières au programme, sur 50 points; autant que possible, on répondra en français. c) un examen pratique, sur 25 points.

Celle qui aura conservé 95 points sur 100 aura droit à son Certificat ou à sa Badge (Guides), avec "la plus grande distinction"... 90 sur 100, avec "grande distinction"... 80 sur 100, avec distinction. Pour avoir droit au certificat ou à sa Badge, il faut avoir conservé une moyenne de 70 sur 100.

Pour avoir droit de se présenter aux examens, il ne suffit pas d'avoir étudié seule, il faut avoir suivi au moins les deux tiers des cours, soit 4 sur 6.

Programme

Partie théorique:

A) Avoir lu et noté, en entier: "La Lumière sur la Route" de l'abbé Charavay — volume en vente au Secrétariat de l'A.C.J.F.

B) Pouvoir répondre d'une manière satisfaisante, par oral et écrit, sur les sujets suivants:

1. Vérités élémentaires de la religion.
2. Notre-Seigneur, source de Vie divine pour nos âmes.
3. Ce qu'est la Vie divine ou la Grâce.
4. Moyen principal d'obtenir cette Vie: les Sacrements.
5. Un Sacrement en particulier: la Pénitence.
6. Un autre Sacrement en particulier: le Mariage.
7. Un autre Sacrement en particulier: l'Eucharistie, Communion et Messe.
8. La Société établie par Dieu pour distribuer la Vie divine à nos âmes, l'Eglise.
9. Récompense ou punition qui attendent nos âmes, selon qu'elles auront profité des bienfaits de la Rédemption ou les auront méprisés: le Ciel et l'enfer.

Partie pratique:

a) Préparer ce qu'il faut pour dire la Messe, pour qu'un malade reçoive la Communion et l'Extrême-Onction.

b) Se choisir 5 sujets sur lesquels on sera appelé à enseigner, en indiquant pourquoi on procède de telle ou telle manière. La candidate pourra se choisir un groupe d'élèves ou bien seulement parler et agir comme si elle se trouvait en face d'un groupe d'élèves. Les raisons pédagogiques seront fournies par quelques cours sur la manière d'enseigner le catéchisme aux enfants.

Nouveaux Junioristes

De tous les événements qui marquent l'année scolaire du Juniorat, il n'en est pas qui soient attendus avec plus d'impatience, célébrés avec plus de coeur et qui laissent un souvenir plus durable que ceux de la fête du 17 février. Chez les Oblats, c'est la fête de famille par excellence. Le matin, après la messe, tous, pères et frères, renouvellent leur oblation. C'est le bain où l'on retrempe son idéal religieux et missionnaire.

Pour les benjamins, témoins de ces promesses, c'est la leçon qui fait germer les nobles ambitions. Si impressionnante que soit cependant cette cérémonie, elle n'a pas, pour eux, le cachet touchant de la réception des nouveaux junioristes. On y pense longtemps à l'avance, au 17 février, à cette réception de la croix. C'est un privilège que de porter cette croix; il faut en être jugé digne, le demander, promettre fidélité et ce n'est qu'alors qu'on est officiellement junioriste, membre de la famille oblate.

Cette année, quinze furent jugés dignes de l'honneur. Devant les autels et devant toute la communauté, ils promirent la plus entière générosité dans la poursuite de leur idéal et se consacrèrent à Marie-Immaculée. Les croix sont ensuite bénies et imposées pendant que la chorale exécute le cantique approprié: "Tu vas briller sur ma poitrine."

"Je ne veux me glorifier que de la croix de Jésus", fut le thème du sermon de circonstance, avidement écouté, du R. P. D. Jubinville, O.M.I. "La croix c'est la gloire du chrétien, c'est la gloire de l'Oblat. Que celle que vous portez, comme junioriste, et que vous remplacerez, espérons-le, par la grande croix d'Oblat, ne soit que l'image de celle que vous avez plantée dans votre coeur," dit, entre autres, le prédicateur.

Une petite séance de famille termina cette journée de fête.

Nouveaux junioristes: A. Camiré, M. Lagacé, F. Rainville, E. Pelletier, A. Lavallée, L. Bourbonnais, L. Carignan, P. Ritchot, S. Labossière, P. Delaquis, J. Soulodre, V. Joubert, G. Boulet, C. Chaput, G. Turenne.

La lignée Lagimodière-Gaboury

La première famille canadienne-française de l'Ouest

Ce titre nous donne déjà une idée de cette organisation récente — elle date de l'été 1936 — dont le but est de grouper autant que faire se peut les descendants de la première famille canadienne-française de l'Ouest, venue de la province de Québec sur les bords de la rivière Rouge il y a 130 ans passées.

Grâce à des réunions organisées ici et là dans la province, la Lignée se complète petit à petit. Elle compte actuellement 193 membres enregistrés. Nous devons l'initiative de ce mouvement à M. Louis Lévêque, qui travaille depuis trois ans à la généalogie de sa famille.

Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury eurent 8 enfants, 4 garçons et 4 filles. De la première fille Reine, la lignée a été retracée au complet et compte plus de 600 descendants, dont la plupart des Joyal, des Hogue, des Lévêque.

Le travail n'est pas fini: Il est cependant utile et intéressant. D'autant plus que l'on fait, en même temps, l'histoire de ces pionniers qui furent à n'en pas douter des héros, des martyrs même de la première heure.

Si des "Anciens" avaient quelques renseignements à fournir, ils seraient très bienvenus. Ils n'auront qu'à s'adresser au secrétaire, H. Lévêque, 260, Dollard, ou à M. l'abbé E. Lévêque qui s'occupe de la partie historique. Nous croyons que ce serait là aider une "bonne cause."

A l'hôtel de ville

Le conseil est à l'étude des estimés pour fixer le taux des taxes de 1937.

Saint-Boniface n'ayant aucunement bénéficié de la soi-disant amélioration des affaires qui a pu se produire ailleurs, le revenu et le pouvoir d'achat du contribuable ou du locataire étant de plus en plus en baisse et rien dans un avenir immédiat ne laissant prévoir une réelle amélioration, il serait à souhaiter que le taux des taxes soit réduit d'une manière substantielle.

Durant les dernières années, une amélioration financière réelle a été faite. Elle n'a pu se faire que grâce aux énormes sacrifices consentis par les contribuables. Combien cependant malgré toute leur bonne volonté et avec grand regret, n'ont pu tenir et ont été obligés de sacrifier leurs propriétés après avoir payé régulièrement leurs taxes pendant 10, 20, 25 ans. Si la ville désire se maintenir, cet état de choses ne peut se continuer et il doit y avoir une diminution des taxes au niveau de la valeur réelle, du revenu et du pouvoir d'achat.

Nul doute que notre conseil saura comprendre ces choses et qu'un taux sera fixé de manière à ramener un peu de confiance dans le maintien du placement foncier et mobilier, source principale des revenus de notre ville.

A la Radio

Jeudi le 25 février à 4 h. 30 de l'après-midi, au poste CJRC, les élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph participeront au programme du Junior Musical Club par l'exécution de pièces pour deux pianos. Les artistes seront:

a) Jacqueline Gagnon et Helen Berg, dans "Allegro Giocoso" de Mendelssohn.

b) Yvette Couture et Eliane Pelletier, dans "Le Matin", de Chaminade.

* * *

Au poste CKY, vendredi le 26 février, à 4 h. de l'après-midi: Noëlla Raymond jouera au piano

a) Allegro de la Sonate en do mineur, de Beethoven;

b) Valse en mi mineur, de Chopin.

A la Commission scolaire

L'étude des estimés est à l'ordre du jour. Les taxes scolaires formant une part notable des taxes municipales, devant l'état général des affaires, on devrait tendre à la diminution des estimés, ce qui permettrait une réduction de la taxe scolaire.

Malgré son désir de réduire les dépenses, la Commission scolaire devrait cependant envisager avec soin les réparations indispensables à faire. Pour l'entretien, un programme général de dépenses s'échelonnant sur un terme d'années pourrait être étudié et mis en vigueur immédiatement. Il aurait l'avantage de n'être pas une surcharge aux taxes annuelles, tout en tenant nos écoles dans un bon état de conservation.

Décès de Mme Charles Baillargeon

Le 16 février, à sa demeure, 3, Bloc Dubuc, Saint-Boniface, est décédée Mme Charles Baillargeon (née Florida Pageot.)

Née à Saint-Elzéar, P.Q., le 15 août 1868, ele vint habiter dans le township d'Oakwood, avec ses parents en 1888. En juin 1889, elle épousa M. Charles Baillargeon. La famille vécut sur une ferme près d'Oakwood pendant 14 ans, puis alla demeurer au village où M. Baillargeon tint un marché de viande durant 10 ans. M. Baillargeon mourut en 1914 et deux ans après, Mme Baillargeon vint habiter à Saint-Boniface où elle a vécu depuis.

Lui survivent: huit filles, Mmes Robert Stanners, Albert Aubert, E. Pambrun, Eugène Lacerte et Mlle Alice Baillargeon, toutes de Saint-Boniface; Mme P.-A. Sévigny, Saint-Thomas, N.D.; Mme Rose Sévigny, Grafton, N.D.; Mme W. McDowell, Saint-Vital, Man. Deux frères, Joseph Pageot, de Grafton, N.D., et Alphonse Pageot, Saint-Boniface, et 29 petits-enfants.

Le service eut lieu à Saint-Boniface mercredi. Inhumation au cimetière du Sacré-Coeur, Oakwood, jeudi, le 18.

Mort de Mme Lamirande

Mme Marie Lamirande (née Villebrun), est décédée à Saint-Boniface le 11 février, à l'âge de 76 ans. La défunte appartenair à l'une des plus anciennes familles du pays. Elle était connu à Saint-Boniface pour son éminente piété.

Les funérailles ont eu lieu le 13 février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Cercle Ouvrier St-Joseph

Après longue et intéressante discution, l'assemblée vota un don de $100.00 au Fonds Jubinville pour la rénovation de la cathédrale.

Une motion de sympathie fut adoptée à l'égard des familles E. Poitras, A. Voyer, O. Lacerte, Léo Gagnon, C.-A. Aubert et G. Pambrun gnon, C.-A. Aubert et G. Pambrun, qui viennent d'être éprouvées par le deuil.

Le rapport de la soirée récréative du 5 février donnée au profit des pauvres de la paroisse accuse une recette brute de $52.00 qui est versée au Cercle Sainte-Elisabeth.

M. Emile Couture qui, le mois prochain, nous quittera pour aller occuper sa nouvelle position à Montréal, nous donna la causerie mensuelle. Il traita le sujet: "La situation des Canadiens français au Manitoba" et fit ressortir la nécessité pour les nôtres de se grouper pour marcher de l'avant dans les différents domaines, se comprendre, étudier nos problèmes et s'entr'aider afin de nous tenir dans les postes qui nous appartiennent aussi bien à la campagne qu'à la ville; mais pour cela, il nous faudrait une organisation centrale qui s'occuperait de faire de l'éducation nationale dans tous nos centres, à nos enfants de tout âge aussi bien qu'à nos hommes et femmes. M. Couture suggère à notre Cercle d'en étudier les possibilités et d'en répandre l'idée.

M. H. d'Eschambault tira les conclusions, et adressa les félicitations et remerciements de tous pour cette intéressante et pratique causerie, ainsi que nos sincères voeux de bon voyage et de succès à M. E. Couture.

MM. G. Guyot, Joseph, Paul et Arthur Robert et Louis Goyet nous divertirent pendant le programme récréatif.

MM. J.-B. Lavallée et Emile Couture furent les heureux gagnants des prix de notre rafle mensuelle.

Le secrétaire.

PETITES NOTES

M. et Mme Joseph Boivin annoncent les fiançailles de leur fille, Marie, avec M. J. Parry Bataille, de Maplewood, N.J., fils de M. et Mme Emile Bataille. Le mariage aura lieu en juin.

* * *

La famille Charles Baillargeon remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans son grand deuil.

Tiers-Ordre de Saint-François

N.B.—1: La réunion mensuelle du mois de mars aura lieu, non le premier mercredi qui est empêché par les exercices du Carême à la cathédrale, mais **le jeudi 4 mars**, à 7 h. 30 du soir, avec absolution générale, la première des quatre A. G. libres. La porte s'ouvrira à 7 h.

2: La réunion des Novices était vraiment satisfaisante, malgré l'heure tardive: environ 25 personnes y assistaient. Commencée à 8 h. 30, elle fut un peu raccourcie de sorte qu'à 9 heures tout le monde fût libre. Sainte Marguerite de Cortonne, la Madeleine du Tiers-Ordre (fête 22 février) fut citée comme patronne du mois et comme exemple de pénitence amoureuse. Elle a vécu de 1247 à 1297, soit 50 ans, dont les 16 premières dans l'innocence, les 9 suivantes dans le péché, les 25 dernières dans un amour de Dieu et mépris de soi extraordinaires.

Le point de la Règle expliqué était le paragraphe 4 du chapitre I, traitant du noviciat et de la profession.

* * *

La vraie piété est non seulement réglée, de plus

Elle s'écarte du monde

La solitude, le calme, l'éloignement des futilités du monde constituent l'atmosphère favorable aux exercices de la piété. Le Seigneur ne se trouve pas dans le trouble ni dans les sollicitudes du siècle, mais il se fait entendre dans le silence. Agissez donc pour la piété, comme vous le faites, lorsque vous désirez traiter une affaire sérieuse: vous consignez votre porte, afin de n'être point dérangé par les importuns. Voulez-vous vous entretenir avec Notre-Seigneur et réfléchir aux affaires de votre salut? Choisissez les moments les plus calmes de votre journée, retirez-vous en quelque endroit solitaire et, au besoin, réservez-vous quelques instants: alors "la porte fermée", comme dit Notre-Seigneur, seul à seul avec votre Père céleste, priez et méditez. Réconforté de nouveau, reprenez vos occupations habituelles, vos devoirs de famille. Ainsi, faite dans le calme, la prière, fût-elle courte, vous sera très profitable.

TRIBUNE LIBRE

Le droit de vote aux industriels

Il semble difficile de comprendre la décision du conseil de ville rejetant par un vote de 7 à 3 la suggestion de la Chambre de Commerce demandant droit de vote municipal à deux officiers des corporations industrielles. Comme on le sait, depuis 1920 ce vote leur a été supprimé et les industriels, quoique payant de fortes taxes, n'ont aucun droit de vote.

Le droit de vote municipal est cependant accordé avec assez de facilité, comme en témoigne le droit de vote accordé à tous les ayants droits d'une succession, avec signataires multiples répondants d'un bail à concurrence d'un vote par $200 d'évaluation, etc. Pourquoi refuser le vote à ces industriels qui ont montré leur confiance en l'avenir de la ville en s'y établissant et en devenant une source de progrès et de revenus?

Ne serait-ce pas, au contraire, une bonne politique et un moyen de les intéresser plus grandement au bien général de la ville que de leur accorder droit de vote?

Souhaitons donc que la Chambre de Commerce ne se décourage pas et présente de nouveau, en temps opportun, sa demande qui, espérons-le, trouvera alors complet support.

CITOYEN.

Le Reich réclamerait les réparations qu'il a versées aux Alliés

PARIS —Georges Blun, le correspondant à Berlin du "Journal" révèle que l'Allemagne va peut-être demander que ce qu'elle a payé en réparations lui soit restitué. Ce ne serait que la conséquence logique de la répudiation par Hitler, au nom de l'Allemagne, de toute culpabilité de la part de celle-ci dans le déclanchement de la grande guerre. On fait observer que la "justice des réparations" s'appuie sur la culpabilité de l'Allemagne".

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Courrier de Mère-Grand

Marguerite des Champs — Une fillette de 14 ans doit obéir à ses parents et rentrer au foyer à des heures raisonnables. Pure illusion de vous croire sérieusement éprise, chère petite. Votre vie émotive n'en est qu'à ses débuts et restera sans doute longtemps instable. Sachez donc vous contenter des plaisirs et intérêts de votre âge, comme on vous le conseille sagement, et remettez à quelque 4 ou 5 ans l'expérience des choses du coeur.

✦ ✦ ✦

Désolée de vieillir — A une réunion d'amies, on vous a traité de vieille fille et depuis, ces deux mots vous martèlent l'esprit avec toute la ténacité d'une obsession. Vous avez grand tort de vous tracasser pour si peu de chose. De nos jours, où la femme voit à sa subsistance, partage ses loisirs entre mille activités sociales ou charitables et garde sa fraicheur presque indéfiniment, c'est un anachronisme de l'appeler "vieille fille" à 26 ans. Seuls les esprits étroits ou arriérés se le permettent. Chassez donc cette obsession et ne vous croyez pas délaissée à tout jamais parce que vous n'êtes pas encore en puissance de mari. Votre tour viendra si vous le désirez vraiment.

✦ ✦ ✦

Canadienne française — Je préfère votre deuxième article. Il rend un son plus naturel, plus vrai. Dans le premier je relève des expressions non pas étrangères à notre langue, mais étrangères à notre parler de ce côté-ci de l'Atlantique. Par exemple: Flûte! tu m'agaces; pov' petit; ah! dame, ça, oui; mon gosse; condole la mère. — "Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable"; mettez cela en pratique. Que dire d'impardonnables fautes commes celles-ci: tu t'est, ça vas être? — Vous avez certainement du talent, de l'imagination et l'esprit de travail. Gare aux fautes d'orthographe!

✦ ✦ ✦

Merci—1. Dans un mariage double, il y a un témoin pour chaque couple. — 2. Pour le déjeuner, vous placerez les mariés en face l'un de l'autre; les pères et mères viendront ensuite, avec les parents âgés; puis alternez un homme, une femme et laissez le bout de la table aux jeunes.

✦ ✦ ✦

Sylvie — Allez-vous donc briser la vie de votre fiancée et mener une existence solitaire et mécontente à cause des caprices maternels? Si votre mère refuse d'accepter une vie à trois, après les vingt années que vous lui avez sacrifiées depuis la mort de votre père, efforcez-vous de lui faire comprendre qu'elle ruine votre bonheur et la grande tendresse que vous avez pour elle. Vous pourriez ensuite, si elle ne se laisse pas fléchir, parler de lui payer une pension dans un hospice de vieillards. Ne cédez pas, malgré toute la vénération et la gratitude dont elle est digne. Je souhaite de tout coeur que les choses s'arrangent bientôt et pour votre bonheur à tous trois.

✦ ✦ ✦

Pauvre et coquette — 1. Voici un astringent à votre portée, qui n'allégera pas trop votre bourse: servez-vous de lait frais, non bouilli, additionné d'une dizaine de gouttes de jus de citron pour une tasse à café. 2. Il ne faut pas accepter inconsidérément pour soi ce qui est prescrit pour les autres. Avant de prendre ce tonique ferrugineux tant vanté, mieux vaut consulter votre médecin, sinon vous pourriez bien maigrir au lieu de prendre du poids.

M.-G.

CONSEILS UTILES

Pour enlever les taches faites par les cigarettes.— Sur un cendrier de cuivre ou de porcelaine, on fera partir facilement les taches en frottant l'objet avec une brosse imbibée d'alcool à brûler.

• • •

Pour conserver le linge blanc.— Même sans servir, le linge jaunit et se salit; pour obvier à cet inconvénient, placez dans vos tiroirs un papier bleu ou bien distribuez-leur une petite couche de peinture bleue.

• • •

Pour retrouver vos napperons dans la lessive. — Placez-les tous dans une taie d'oreiller quand vous mettez votre linge à bouillir.

• • •

Pour empêcher les raisins de tomber au fond des pâtes à gâteaux. Faites fondre du beurre et trempez les raisins dans ce beurre fondu avant de les mettre dans la pâte.

• • •

Pour réussir la crème anglaise.— Il est bien désagréable de voir "tourner" une crème; on peut éviter cet ennui en employant une demi-cuillerée à café de fécule de pommes de terre au moment où l'on mélange les jaunes d'oeufs au sucre en poudre. Surveillez attentivement l'aspect de la crème sur le feu; une légère mousse s'est formée à la surface; au moment où cette mousse disparait, la crème est cuite.

• • •

Ne hachez pas le persil, faites une boule après épluchage et coupez finement la verdure avec des ciseaux.

• • •

Vous éviterez d'encaustiquer fréquemment les meubles en les essuyant chaque jour avec un carré de mousseline à beurre lâchement festonné sur les bords et trempé dans de l'essence de térébentine; l'employer après séchage.

• • •

Si un meuble capitonné perd un bouton, n'essayez pas de le recoudre, enfilez une épingle à cheveux sous le bouton et plantez le tout à la place qui convient.

• • •

Le rhume de cerveau est toujours bien incommodant. Voici un remède facile. Il consiste à faire des inhalations de teinture d'iode. On place, à cet effet, sous le nez du malade, un flacon de teinture d'iode que l'on tient bien enveloppé dans sa main. La chaleur qui se dégage de la main fait vite vaporiser l'acide. Répétez ces inhalations à toutes les cinq minutes, pendant une heure. Si on n'est pas guéri peu de temps après, du moins a-t-on éprouvé un grand soulagement.

• • •

Le jus de tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille des mains et du linge.

• • •

Les casseroles dans lesquelles le poisson a cuit conservent longtemps une odeur désagréable. Pour l'enlever, faites bouillir pendant quelques minutes une poignée de café granulé, puis rincez à l'eau fraiche.

"Memento" (Souviens-toi)

Ding! Dong! Ding! Dans la nuit envahissante la petite cloche de sa voix grêle, lance un dernier appel "à la prière".

"A la prière". C'est le terme courant employé dans nos campagnes et même dans nos villages, pour signifier l'exercice du Carême, qui consiste dans la récitation du chapelet et de la prière du soir en commun, suivi d'un sermon, et le tout se clôt par le Salut du Très Saint Sacrement.

Mais ce soir quelque chose de grave pèse sur tous les fidèles quand le vénéré pasteur monte en chaire pour y prononcer le traditionnel sermon: "Memento homo."

Oui, ce sermon est bien traditionnel, car chaque Mercredi des Cendres le ramène. C'est lui qui marque le début de ces exercices nocturnes du Carême.

Le prêtre se défend mal de l'émotion qui, malgré lui, le gagne. Cette grande vérité de la mort, rappelée à tous les fidèles, ce soir-là, produit le même effet qu'une douche d'eau glacée. Les enfants se tiennent cois, tandis que leurs ainés méditent. Un silence profond règne.

Heureux sermon! qui arrête pour quelques instants de pauvres humains courbés vers les choses terrestres.

Sermon qui fait frémir mais qui n'est que l'indéniable vérité.

Sermon qui détache de la terre et tourne le coeur vers son but . . . Dieu.

Ah! cher petit sermon du "memento homo" qui renferme de si grandes vérités; toi qui bats la marche de ces quarante jours de pénitence, je t'aime, je t'aime.

EDMEE.

Les plantes de maison préfèrent certaines fenêtres

L'orientation des fenêtres est une question assez importante dans la culture des plantes d'intérieur. En général, pour la plupart des plantes, les fenêtres faisant face au sud valent mieux que celles faisant face à l'ouest parce que, pendant les journées courtes de l'hiver, les fenêtres de l'ouest ne reçoivent que peu de soleil et les rayons de ce soleil sont trop horizontaux pour rendre de grands services. Par contre, pour les plantes qui aiment l'ombre, comme les palmiers et les fougères, les meilleures fenêtres sont celles qui font face à l'est.

L'air des maisons d'habitation est généralement sec, surtout pendant l'hiver, et cette sécheresse favorise l'insecte appelé tétranique ou "araignée rouge" qui ravage les feuilles. On peut rendre l'air plus humide en faisant évaporer de l'eau dans la chambre et en arrosant le feuillage avec une seringue pendant les journées ensoleillées. Les plantes à feuilles épaisses peuvent être épongées avec de l'eau contenant du savon et de l'huile de baleine. La ventilation pendant la journée est utile pour les plantes de maison.

Le choix des plantes pour la maison doit être basé sur leur structure et leur apparence générale. Les plantes à feuilles épaisses, avec une petite surface lustrée, ne sont que peu affectées par une température sèche, tandis que les plantes à petites feuilles minces sèchent rapidement. Les plantes à feuilles décidues, dont les tiges sont nues pendant l'hiver, sont les moins décoratives.

La nuit, la température qui convient le mieux pour les plantes est celle qui est de dix ou de quinze degrés inférieurs à la température de la journée. La plupart des espèces cultivées dans la maison n'exigent pas plus de cinquante à cinquante-cinq degrés F., la nuit; et elles ne souffrent pas, même si le thermomètre tombe à quarante. Cependant une température de ce genre, maintenue pendant quelque temps, mettrait fin à la croissance. S'il arrivait que les plantes gèlent il faudrait les dégeler lentement, c'est-à-dire les soustraire aux rayons directs du soleil et les garder jusqu'à ce qu'elles soient dégelées à une température de trente-cinq à quarante degrés. Si l'on se sert de l'eau froide pour dégeler, il faut veiller à ce que la température ne s'élève pas au-dessus de quarante degrés; l'eau à cinquante ou soixante degrés fait probablement plus de mal aux plantes que si on les laissait dégeler sans aide.

Joyeuse Fête

26 février
Alexis Philippot, Saint-Claude.
Dolène Lussier, Mariapolis.
Eliette Lussier, Mariapolis.

27 février
Auréa Robitaille, N.-D. de Lourdes, 13 ans.
Majella Toutant, Mariapolis.
Léon Bourrier, Saint-Lupicin.

28 février
Hélène Lord, La Broquerie.
Louise Encontre, Saint-Lupicin.

1er mars
Dora Vielfaure, Somerset, 9 ans.
Napoléon Gagnon, La Broquerie.

2 mars
Bibiane Lagacé, La Salle.
Léon Delorme, Saint-Joseph.

Le Coin des Jeunes

A PROPOS DU CONGRÈS

Mes petits amis,

Il y aura à Québec, en juin prochain, un Congrès de la Langue Française. C'est-à-dire une immense assemblée de tous les groupements français en Amérique. Au cours des séances, nos dirigeants se pencheront sur les vingt-cinq dernières années de notre vie nationale pour en établir le bilan — lacunes, défauts de tactique, progrès, victoires — en dégager les leçons et les moyens de triomphe pour l'avenir.

Seul le petit nombre profitera de cet examen de conscience collectif. Mais nous sommes tous conviés, je dirais même tenus, à l'examen particulier si nous désirons sincèrement redresser nos erreurs passées et nous ménager des victoires futures.

Laissons les "grandes personnes" se débrouiller. Ensemble, mes enfants, déroulons le film des hérésies à combattre chez l'écolier pour lui façonner un véritable esprit français et le préparer à son rôle de conquérant.

1—Hérésie d'admirer béatement tout ce qui est anglais, de se sentir amoindri devant la race supposée supérieure, et d'oublier que l'on appartient à une race de héros, une race de 70,000 contre 1,200,000 au temps de la conquête, qui a su s'affirmer en dépit de toutes les conditions adverses et par son courage audacieux, conquérir ses libertés.

2—Hérésie de vouloir parler l'anglais avec perfection et de ne cultiver que la bonne franquette pour sa propre langue.

3—Hérésie d'écrire de jolies compositions où l'on vante les beautés de la langue française—douce, harmonieuse et délectable, — et de la parler grossièrement à toute heure du jour, de l'émailler de tournures baroques, de dissonnances qui tendent les cordes vocales jusqu'à l'éraillement.

4—Hérésie de faire partie d'une Société de Bon Langage et de tourner en ridicule les efforts des camarades pour s'améliorer.

5—Hérésie d'acheter ses friandises chez le confiseur anglais au lieu d'encourager un compatriote français.

6—Hérésie de se piquer d'appartenir au peuple le plus poli de l'univers et de ne jamais soulever sa coiffure devant une personne âgée, d'avoir honte de dire "merci, s'il vous plaît."

7—Hérésie de porter le titre glorieux de Canadien Français, de se dire fier de sa nationalité et cependant de parer son discours d'anglicismes, de ne faire aucun effort pour donner aux choses les plus usuelles leur nom français.

8—Hérésie de courber l'échine devant l'injure, de s'aplatir stupidement sous l'épithète "Frenchie" lancée avec mépris par des camarades, au lieu de se redresser avec fierté, de lever le front et, l'oeil flamboyant: "Français, oui je le suis, je suis fier de l'être. Arrive un peu, mon vieux!"

Et je continuerais indéfiniment, tant nous avons la déplorable habitude de poser mille fois le jour, sans même y penser, des actes en contradiction avec notre esprit français.

Surveillons-nous bien, mes enfants, à l'avenir. Ne disons pas que tel petit effort pour nous améliorer est vain, qu'il ne représente qu'un grain de blé dans le champ immense de notre vie nationale. Fils et filles de fermiers pour la plupart, vous savez bien que le grain de blé forme l'épi et, sans épis, il n'y aurait pas de récolte.

MERE-GRAND.

Ma mère

Il n'est pas de plus doux devoir que de vous parler de ma chère mère.

Ma première pensée est de vous dire combien je l'aime: il me semble qu'il n'est pas de meilleure maman. Vous faire son portrait m'est facile parce que je la vois toujours dans ma pensée quand elle n'est pas avec moi. Maman est grande et grosse, elle a les yeux noirs et très expressifs, le teint clair, les traits réguliers et de belles dents blanches.

Malgré qu'elle soit un peu âgée elle a su par sa gaieté conserver ses cheveux noirs que j'aime bien.

Oui, je l'aime beaucoup parce qu'elle est bonne. C'est elle qui a guidé mes premiers pas et m'a appris à connaitre et à aimer le bon Dieu. Elle n'épargne ni son temps ni sa fatigue pour me prodiguer ses meilleurs soins. Si j'ai de la peine, c'est elle encore qui me console par ses bonnes paroles et ses sages conseils. Si j'ai de la joie, elle se fait un plaisir de la partager avec moi. Je dois aussi avouer qu'elle m'encourage dans mes études.

Avec une telle maman je n'ai pas à vous redire combien et pourquoi je l'aime. Aussi je supplie le bon Dieu de me la conserver encore bien longtemps afin que je puisse à mon tour l'entourer de tendresse pour adoucir ses vieux jours.

Marie-Thérèse BOHEMIER.
Grade VII.
Couvent de Sainte-Anne-des-Chênes.

MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Saint-Norbert, Man.,
le 13 février 1937.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour nous deux, car nous sommes deux jumeaux. Je suis très heureux de participer au concours. Nous trouvons la page des enfants très intéressante, surtout les contes très épeurants . . .

Nous sommes les frères de votre ancien "petit Bruno" qui est grand maintenant.

Votre petit-fils qui vous aime,
Ange-A. CORMIER.

✦ ✦ ✦

Saint-Norbert, Man.,
le 16 février 1937.

Chère Mère-Grand,

Je vais toujours à l'école avec ma petite soeur. Il fait bien froid pour y aller. Nous avons un mille à marcher.

Mon petit frère Guy, bébé de 22 mois, est malade de la grippe. Il sera bientôt mieux car maman en a bien soin. Je l'aime beaucoup, il est bien fin. Quand j'arrive de l'école il vient voir dans mon sac si j'ai quelque chose pour lui.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Votre petite-fille qui vous aime,
Dolorès LORD.

✦ ✦ ✦

Dunrea, Manitoba.,
le 11 février 1937.

Chère Mère-Grand,

Il y a longtemps, bien longtemps que je ne vous ai écrit. Je suis en bonne santé. Mon petit frère Jules est malade. Il ne va pas à l'école depuis deux jours. Tous mes amis qui vont à l'école ont tous été malades de la grippe, excepté mes deux petites soeurs et moi.

Je suis dans le grade VII. Mon petit frère est dans le grade deux et il a huit ans. Nous aimons tous aller à l'école. Nous sommes quatorze élèves en tout. La semaine dernière nous étions seulement six. Le nom de notre maitresse est Mlle Mathilda Parent. Elle demeure au village de Dunrea.

L'automne dernier papa nous a acheté deux beaux petits "ponies", à Brandon. Ils sont noirs et blancs.

Chère Mère-Grand voici une chose que j'ai déjà entendu dire par une assez grande fille qui était venue faire des emplettes chez un marchand: "Voulez-vous me donner des fèves pour faire des beans?"

Un petit ami du "Coin",
Marcel BOULET.

✦ ✦ ✦

Sainte-Agathe, Man.,
le 15 février 1937.

Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je vous adresse ces quelques lignes. Je ne vous connais pas, mais je me figure que vous devez être bien bonne et patiente pour répondre à tous vos petits-enfants.

La semaine dernière nous avons eu un congé que je pourrais dire forcé. Plusieurs de nos religieuses et pensionnaires ont eu la vilaine grippe, ainsi que des externes. Comme elles vont mieux, nous reprendrons nos classes le 17.

Ne voulant pas trop prendre de votre temps je vous quitte.

Affectueusement,
Yolande GRATTON.

✦ ✦ ✦

Ecole Saint-Joseph,
le 15 février 1937.

Chère Mère-Grand,

Nous venons de terminer en classe la lecture de "L'âme d'une petite . . . Thérèse Gélinas."

Quel beau modèle de piété et d'obéissance ne trouvons-nous pas dans cette jeune écolière! Toujours sa tâche accomplie entièrement; à elle point n'est besoin de répéter souvent. "Ce qui vaut la peine d'être fait, vaut la peine d'être bien fait!"

Nous avons grandement joui de cette lecture, d'autant plus que c'est nous les filles, qui avons acheté le volume, tandis que de leur côté les garçons se cotisaient pour la biographie de Jacques Bernard. Comme j'aurais aimé voir Jacques dire ses messes blanches! Certes il aimait les missionnaires d'une manière pratique, puisque tous ses sacrifices étaient faits pour eux.

Plus tard quand nous aurons les vies que nous convoitons: Guy de Fontgalland et Anne de Guigné, je vous reviendrai.

Bonjour affectueux,

Votre petite-fille,
Alma DELORME.

✦ ✦ ✦

Ecole Saint-Joseph,
le 15 février 1937.

Bien chère Mère-Grand,

Nous vous avions promis des nouvelles de notre bibliothèque française—en voici.

Nous avons cent quatre-vingt-douze volumes en notre possession; ce qui veut dire que tous les élèves se sont vivement intéressés à trouver des livres. Les grand'mères, les tantes, les grandes soeurs, toutes ont été sollicitées; toutes ont cherché et ont trouvé! . . .

Nous gardons deux registres; dans un le titre des livres avec le numéro correspondant; dans l'autre le nom de l'emprunteur, le numéro, la date de l'emprunt et celle de la remise.

Vous devriez voir votre petit monde le vendredi soir . . . les filles s'en vont emportant de gros volumes pour en savourer le contenu; les garçons — un peu moins . . . curieux? — en préfèrent de plus petits! . . . Cependant Eugène, le cadet de la classe, nous surprend quelquefois et on le voit avec "Reine Mab" par exemple! Volume presque aussi gros que lui! Petit à petit les gars suivront bien la pente, et intéressés autant que nous, ils sauront lire de plus longues histoires pour pouvoir ensuite en faire bénéficier toute la classe.

Une petite amie du cher "Coin",
Thérèse DIONNE.

✦ ✦ ✦

Ecole Saint-Joseph,
le 16 février 1937.

Bien chère Mère-Grand,

Nous venons de terminer le concours que vous nous avez donné. C'est à présent que nous apprécions la Société du bon Langage introduite dans notre cercle d'Avant-Garde; car les points que nous gagnons et malheureusement ceux que nous perdons aussi, nous stimulent à surveiller davantage nos expressions. De plus nous conservons les "Ne dites pas" que vous imprimez dans le "Coin" et tout cela nous aide.

Les examens français approchent à pas de géants. Nous travaillons davantage car nous tenons à faire honneur à notre école.

Nous avons des examens hebdomadaires sur la lettre et l'explication du catéchisme. Pour réussir il faut une moyenne de soixante-dix, autrement il faut reprendre la leçon.

Je termine en vous disant combien nous aimons le cher "Coin" que vous savez rendre si intéressant. Merci pour votre dévouement et restez bien longtemps notre bonne Mère-Grand.

Laurette PARENT.

UN PETIT MOT...

Avec quelle joie je lis vos gentilles petites lettres, mes enfants! Depuis longtemps, je me demandais comment vous en remercier d'une façon satisfaisante. J'ai trouvé! Dès cette semaine, pour le plaisir des amoureux de l'histoire canadienne ou des romans d'aventures, pour le bonheur même des tout petits qu'attire l'image, nous commençons la vie illustrée de "Pierre Radisson, roi des Coureurs des Bois". L'auteur de cette vie, M. Donatien Frémont, le directeur de votre journal français, n'est pas un inconnu pour vous, et cela doublera sans doute votre plaisir et votre intérêt.

Je tiens à souligner les activités de la jeunesse de Saint-Joseph et à la citer en exemple. Ces jeunes désirent-ils se procurer un volume édifiant? Ils mettent en commun leurs petites économies et l'achètent. La formation d'une bibliothèque ne les décourage même pas. Avec enthousiasme, ils enrôlent les bonnes volontés, stimulent les apathies et délieraient les bourses les plus serrées. Natures d'élan! Natures persévérantes! Natures zélées! Imitons-les.

Dolorès Lord, Ange-A. Cormier, Gaëtan Cormier, **St-Norbert**; Marcel Boulet, **Dunrea**; Yolande Gratton, **Sainte-Agathe**; Laurette Parent, Alma Delorme, Thérèse Dionne, **Saint-Joseph**. M.-G.

Suzon, qui mange sa tartine de beurre, pousse un cri.

—Qu'y a-t-il?

—C'est une de mes dents qui m'a marché sur la langue!



Pierre Radisson

(Donatien Frémont)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal.

Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite, (Laviolette)

Au début de la colonie, Trois-Rivières était le théâtre de prédilection des maraudes et des exploits sanguinaires des Iroquois. Ce fort, entouré d'arbres, de haute futaies était un lieu d'embuscade idéal dont ils tiraient un excellent parti.

Par une fraiche matinée de mai, en l'année 1652, trois jeunes gens franchissaient sans bruit, dès la pointe du jour, la clôture en pieux de la bourgade naissante qui comptait à peine deux cents âmes. Ils partaient pour une excursion de chasse sur le Lac St-Pierre.

Pierre Radisson, âgé de seize ans à peine, était du nombre. Ces adolescents étaient à l'âge heureux où l'on se rit du danger. Les sauvages?.... Ils pouvaient venir!.... Nos mousquetaires leur ménageaient une réception royale. En route donc!....

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-EUSTACHE

Sommes-nous toujours bien vivants et bien actifs à Saint-Eustache? Mais oui, et les événements intéressants et importants ne manquent pas. Il semble cependant que les correspondants soient de plus en plus rares. C'est que ça prend une bonne dose d'audace, de persévérance et de désintéressement pour correspondre régulièrement à un journal, même si ce journal est "La Liberté."

Parmi les nouvelles importantes, il faut rappeler les suivantes: Assemblée annuelle de la Société d'Agriculture des municipalités Cartier et Saint-François-Xavier; visite spéciale du député provincial, M. J. Lamont, et assemblée des conseils municipaux et des électeurs des deux municipalités voisines dans le but de faire pression auprès des gouvernants pour obtenir la construction immédiate d'un pont sur la rivière Assiniboine.

Il faut aussi mentionner les noces d'or de M. et Mme Alexandre Allard, auxquelles assistaient M. et Mme Hector Allard, d'Ottawa. M. Hector Allard est attaché au ministère des affaires étrangères à Ottawa, et un brillant avenir lui sourit. Les autres fils des jubilaires et leurs familles étaient tous présents, de même que presque toutes leurs filles. Il y eut présentation d'adresse et d'une bourse bien garnie. Mgr le curé a bien voulu offrir gratis une grand'messe solennelle. Il a aussi présidé au déjeuner de famille. Longue vie à M. et Mme Alexandre Allard.

* * *

Le 10 janvier dernier, nous eûmes une assemblée de paroisse convoquée par Mgr le curé pour élire de nouveaux syndics et des conseillers paroissiaux. MM. René Leclerc et Clément Lachance furent élus syndics à l'unanimité des voix. Cinq conseillers furent aussi élus sans scrutin. Ce sont: MM. Willie Carrière, Raoul Allard, Laurent Chabot, Alfred Hamelin et Alphonse Houde. L'assemblée devait aussi élire des conseillères, mais il fut décidé de laisser ce choix au dames. Une nouvelle assemblée fut convoquée à cette fin, et le 7 février courant, sept dames furent choisies par leurs coparoissiennes pour prendre part aux délibérations du nouveau conseil de paroisse. Mmes Théophile Rivard (Rosina Moreau), Adjutor Picard (Marie Houde), Francis Fleury (Emma Lesage), Josaphat Ménard (Eva Bacon), Harry Hogue (Augustine Picard), Amédée Beaudin (Clarinda Desjardins), et Joseph Lachance (Eva Potvin) furent appelées à remplir ces charges de confiance.

Nous félicitons tous les nouveaux dignitaires, syndics, conseillers ou conseillères, et nous leur souhaitons de longues années de dévouement et de succès. Nous félicitons aussi les électrices et les électeurs intelligents et dévoués qui ont su si bien choisir leurs représentants.

* * *

Notre jeunesse artistique nous fait espérer l'exécution de deux pièces de théâtre dans la salle paroissiale. M. Dominat Létourneau nous annonce la préparation d'une comédie pour le dimanche de la Quasimodo, et M. le vicaire Léopold Denis se propose d'exercer un drame pour la fête de l'Assomption, le 15 août prochain. L'habileté de M. Létourneau nous est un sûr garant du succès de la première pièce. Quant à la deuxième, les talents et l'expérience de M. le vicaire nous font entrevoir un triomphe.

* * *

La méchante grippe voyage d'une famille à une autre, sans cependant laisser de ruines sur son passage.

* * *

M. Angelbert Préfontaine vient de perdre son épouse, née Délia Audette. Mme Préfontaine était minée depuis quelques années par une maladie terrible, le cancer d'estomac. Tout dernièrement on transporta la malade chez Mme veuve Marsolais. Là elle reçut tous les soins nécessaires à son état. Mme Marsolais s'adjoignit une excellente garde-malade dans la personne de Mme John Albert. Malgré tous ces bons soins, Mme Préfontaine rendait son âme à Dieu le vendredi 5 février, munie des derniers sacrements de l'Eglise.

Les funérailles furent imposantes et la sympathie est générale.

Les Dames de Sainte-Anne constituèrent une garde d'honneur, et, bannière en tête, elles accompagnèrent le corps jusqu'au cimetière.

Que M. Préfontaine daigne accepter les sympathies de tous ceux qui ont appris à l'estimer, je veux dire de toute la paroisse.

* * *

L'association libérale de Saint-Eustache redouble d'activité. On veut à tout prix obtenir la construction d'un pont sur la rivière Assiniboine, sur le chemin allant du sud au nord, reliant Elie à Marquette, et se prolongeant au nord jusqu'à Stonewall et au sud jusqu'à Fannystelle et Elm Creek. Ce chemin devient de plus en plus une nécessité pour la province. Quant au pont, il aurait dû être construit depuis 25 ans. Nous souhaitons succès complet à l'Association libérale.

* * *

M. le vicaire est parti en promenade depuis un mois chez son frère M. le curé de Ferland, dans la Saskatchewan. On nous dit qu'il n'a pu jouir de sa promenade. A peine était-il arrivé chez son frère que la grippe s'est emparée de lui et l'a cloué sur un lit de douleur. Espérons que ce ne fut qu'un malaise passager, et que bientôt M. l'abbé Denis nous reviendra plein de santé et de zèle.

N.B.—Au moment de mettre sous presse nous apprenons le retour de M. le vicaire, tout heureux de se retrouver chez Mgr Bastien.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Funérailles

Les deuils se succèdent à Sainte-Anne depuis quelque temps. Jeudi dernier, c'était Mlle Mélanie Harrisson qui s'éteignait doucement à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 69 ans, après une courte maladie de quinze jours. Elle fut assistée à ses derniers moments par sa nièce et enfant adoptive, Mlle Philomène Carrière.

Un bon nombre d'amis se sont joints aux parents en une dernière marque de sympathie à l'occasion des funérailles qui eurent lieu dans cette paroisse, samedi matin. Les porteurs étaient: MM. Napoléon Nault, Charles Nault, Marcien Harrisson, Arthur Gagné, Alexandre Bériault et Siméon Prairie.

Quoique la famille ait déjà compté plusieurs membres, survivent à la défunte un frère et une soeur seulement, M. Alexandre Harrisson, de Calgary, Alta., et Mme André Nault (Marie) de Thibaultville.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

LA BROQUERIE

Naissance

M. et Mme Eloi Gagnon ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une charmante petite fille née le 20 février, baptisée le 21, sous les noms de Rose-Marie-Hélène. M. et Mme Alfred Dubé furent parrain et marraine.

LAURIER

M. Lussier, notre nouveau chef de gare, est à son poste depuis quelque temps. Edouard et Raymond, deux de ses fils, fréquentent la haute classe.

A Mme et à M. Lussier nous souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'ils sauront, comme M. W. Aubin, se faire des amis parmi nous.

* * *

Nous avons à signaler deux départs. M. et Mme Narcisse Fournier et M. Amédée Fournier, pour Winnipeg, puis M. Edouard Boudreau, pour Elgin. Il nous est toujours pénible de voir les nôtres nous quitter, car notre paroisse est une grande famille et l'on voudrait ne jamais se séparer.

* * *

M. et Mme Patrice Jeannotte viennent de subir une rude épreuve. Leur bébé, atteint de broncho-pneumonie, malgré les soins les plus assidus, est allé près du bon Dieu se joindre aux anges. Cher ange, prie pour tes parents!

* * *

M. Edouard Boisvert, de l'hôpital de Neepawa, a été transféré à celui de Dauphin. Espérons un plein succès.

* * *

Ont reçu le sacrement de baptême: Donat-Joseph, fils d'Alphonse Bouchard et de Florida Assailly; Marie-Louise-Irène, fille de Fidèle Labelle et de Laura Tétreault.

* * *

Vive le nouveau-né! Oh! il est encore bien petit, frêle et délicat, il n'a que quatre jours d'existence! Et cependant, déjà, on fonde de grandes espérances sur lui. Serons-nous déçus?... Nous ne le pensons pas. Les précautions ont été prises et, avec l'aide de Dieu, il vivra. Son nom? C'est L. A. C. (puisque c'est la mode des abréviations) "Laurier Action Catholique." Indépendante? Oui et non. Oui, n'étant affilié à aucune Société; non, s'inspirant des directives de Sa Sainteté Pie XI et du désir de notre archevêque Mgr Sinnott et ainsi ayant comme parrain les autorités ecclésiastiques. L. A. C. est bien protégé; il travaillera pour le bien spirituel et temporel de la paroisse. **Ad multos annos!**

Les membres du conseil de ce nouveau groupement sont: Président, Henri Deremier; vice-président, René Bouchard; secrétaire, Jean Assailly, conseillers, Patrice Jeannotte, Léon Bouillé et Antoine Délaurier.

* * *

Nos Enfants de Marie ont eu leur partie de cartes. Le froid était rigoureux; cependant on y est venu quand même. Il faut dire que comme point d'attraction, nos actrices ont su nous faire passer de délicieux moments. Au tour des membres de L. A. C. On les attend pour le quatrième dimanche du Carême.

* * *

Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de M. Clifford Reilly, d'Ottawa, profitant de son passage à Laurier pour saluer sa cousine, Révérende Soeur Thérèse de Jésus.

Noces d'or de deux pionniers manitobains



M. et Mme William Beauchemin, de Saint-Charles, qui ont été honorés par la Société Historique Métisse à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

SAINT-MALO

Le 9 février, la Ligue du Sacré-Coeur était l'hôte du jour pour une partie de cartes donnée dans notre vaste salle paroissiale. Plus de 35 tables jouèrent et les heureux gagnants furent Mme Lucien Gosselin et M. Omer Lafantaisie. Après la partie de cartes, vint la partie dramatique de la soirée. M. Edouard Dubois nous donna d'abord un déclamation: "Le Souper de Noël", accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

Vint ensuite le drame "On a besoin d'un homme de confiance", interprété par MM. Edouard Dubois, Germain Gosselin, Armand Fréchette, Albert Dubois et Adolphe Péloquin. Bien réussi, le drame fait espérer que nous en aurons d'autres à Saint-Malo. Un goûter fut servi par nos jeunes, suivi par une vente à l'encan; enfin, le tirage d'un chien danois, don des RR. PP. Trappistes de Saint-Norbert, par l'entremise de M. Albert Breton. Le billet gagnant appartenait à M. Léon Dionne. La soirée rapporta la somme rondelette de $124.49.

* * *

Le grand sujet de toutes les conversations à Saint-Malo, de ce temps, c'est **"la caisse paroissiale"**. Une assemblée d'au-delà de 150 personnes écouta avec grande attention les discours de M. le Curé et de huit des hommes dirigeants de la paroisse à ce sujet, mardi dernier.

* * *

Le 6 février au soir, à l'occasion de leurs noces d'argent, les parents et amis de M. et Mme Wilfrid Péloquin vinrent leur faire une belle surprise et leur souhaiter longue vie, bonheur et prospérité. Mlle Hortense Forest, filleule des héros de la fête, dans une belle adresse, exprima les sentiments de tous et finit par présenter aux jubilaires une belle lampe pour éclairer leurs prochains vingt-cinq ans de mariage. Après un goûter tout à fait bien réussi, les chants, les cartes et d'autres amusements complétèrent une soirée dont tous gardent le meilleur des souvenirs.

Naissances

1er février — Rosaire, fils de M. et Mme Marcel Catellier; parrain et marraine, M. et Mme Aldéric Catellier.

2 février — Marcien, fils de M. et Mme Cyrille Hébert; parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hébert.

30 janvier — Angèle, fille de M. et Mme Louis Hamonic; parrain et marraine, M. et Mme Arthur Roy.

7 février — Amélia, fille de M. et Mme Joseph King; parrain et marraine, James Doyle et Mlle Ella Markinski.

10 février — Lorette, fille de M. et Mme E. Comeau; parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Godin.

14 février — Raoul, fils de M. et Mme Napoléon Forest; parrain et marraine, M. et Mme Isidore Forest.

16 février — Paul, fils de M. et Mme Roméo Paquette; parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Préteau.

* * *

Pendant le Carême, les offices tous les mercredis et vendredis, à la soirée réunissent la grande majorité de la paroisse. D'ailleurs, les heures saintes de chaque semaine sont toujours populaires à Saint-Malo en tout temps pendant l'année, comme en fait foi la nombreuse assistance.

* * *

Avis aux intéressés: A une assemblée régulière de la Ligue du Sacré-Coeur, MM. Joseph Hébert et Adolphe Péloquin furent nommés correspondants de la paroisse pour la "Liberté". Toutes les nouvelles locales seront reçues par ces messieurs avec plaisir.

* * *

L'école du soir a fermé ses portes après une saison couronnée de tous les succès possibles. Nous avons absorbé de l'anglais, de la tenue des livres et de l'agriculture, et nous avons appris à conduire un débat. L'assistance moyenne à l'école du soir qui se tenait deux fois par semaine depuis octobre a été d'au-delà de 125 personnes, ou plutôt d'écoliers de tout âge, de 75 ans en descendant. M. le Curé était le professeur.

SAINT-CHARLES

Un groupe de membres de la Société Historique Métisse, ayant à sa tête l'échevin S.-A. Nault, est venu samedi soir à Saint-Charles, offrir ses félicitations à M. et Mme William Beauchemin à l'occasion de leurs noces d'or.

M. et Mme Beauchemin se sont mariés à Saint-François-Xavier le 22 février 1887 et ont toujours demeuré à Saint-Charles. Tous deux jouissent d'une excellente santé. M. Beauchemin naquit près de Saint-Norbert et Mme Beauchemin, née Hogue, vint au monde à Saint-Charles.

Au nom de la Société Historique, l'échevin Nault leur présenta un grand médaillon de Louis Riel, avec, en plus, une canne à M. Beauchemin et un chapelet à Mme Beauchemin. Des chaleureuses félicitations leur furent adressées par MM. S.-A. Nault, J. S. Lamont, député d'Iberville, Arthur Boivin, ancien député, Camille Teillet, Guillaume Charette et Narcisse Fournier.

Parmi les autres présents on remarquait: MM. Victor Hogue, Edmond Lépine, fils d'Ambroise Lépine, Moïse Lavallée, Léo Lavallée, Albert Perrault, Antoine Gingras, Emile Daigneault, Roger Teillet, Louis Teillet, Honoré Riel, Patrice Charette, Alex. Nault, Fernand Viau et J. D. Keith.

SAINTE-GENEVIEVE

Le 15 février, toute la paroisse de Sainte-Geneviève s'était réunie pour pleurer la perte de la regrettée Mme Norbert Saltel, décédée à l'âge de 76 ans.

On sait que la première messe à Sainte-Geneviève, en 1904, a été dite chez Mme Saltel. C'est elle qui y a préparé le premier autel. Mme Saltel laisse un profond souvenir dans l'âme de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître. Il en est peu dans la génération de 40 ans qui n'ait pas eu à bénéficier de sa charité discrète et chrétienne.

Mme Saltel est morte, comme elle a vécu c'est-à-dire en chrétienne, munie de tous les secours de la religion et dans la paix du Christ.

SAINT-LABRE

Notre soirée de pommes eut lieu le 14 au soir. Elle devait avoir lieu le 7, mais M. le Curé, pris soudainement d'une légère attaque de grippe, était en repos à Saint-Boniface. Aujourd'hui, bien que convalescent, il est venu présider cette soirée, en nous apportant les trésors inestimables de son grand coeur de prêtre.

Ce mot "grippe" fait passer devant nos yeux quelques familles aux prises avec ce mal. Signalons entre autres: M. et Mme Rémi André, qui ont gardé le lit de longs jours durant, et M. et Mme Julien Gérardy qui, eux aussi, ont été frappés cruellement. A l'heure où nous écrivons ces lignes, Mme Gérardy garde encore le lit; mais M. Gérardy (cet homme a la poigne de fer) n'a voulu de la grippe que pour quelques jours; il l'a vite boutée dehors!

Et puis, ce fut le tour d'un célibataire endurci! Ah! mon Dieu! qu'est-ce que l'on va en faire de celui-là!... L'aurait-on jamais cru... un célibataire malade de la grippe... lui que les flèches de Cupidon n'ont pu terrasser... se laisser bêtement ensorceler par une vieille toute ridée et criarde...

—Ta, ta, ta, ne vous en faites pas... N'en déplaise au bon saint Blaise, — autant ce saint-là qu'un autre pour la grippe, — votre célibataire prend beaucoup de mieux.

Et notre interlocutrice, qui se piquait déjà d'un crêpe "rouge" à son corsage, se verra forcément obligée de porter un crêpe... vert! On rit bien de ces boutades et l'on continua à jouer aux cartes.

* * *

M. Louis Grenier est revenu de l'hôpital de Saint-Boniface, après y avoir subi une très grave opération. On lui retira du foie 1,250 pierres de différentes grosseurs. C'est presque incroyable, tant c'est invraisemblable, mais nous avons vu ces pierres nous-mêmes et nous nous sommes enquis de la manière de l'opération et où elles étaient localisées. Un loustic s'écria: Mais, Louis, tu avais une partie des montagnes rocheuses dans le corps!... Et lui, en souriant de répondre: Je te dis que ça me faisait bien mal. M. Grenier est en merveilleuse voie de guérison; tant mieux, c'est un si brave homme!

* * *

M. Georges Leblanc, bourgeois, ira faire un voyage dans l'Est, profitant de l'excursion qui aura lieu très prochainement. Il se rendra à Joliette, à St-Jacques l'Achigan et ailleurs. Nous lui souhaitons d'avance bon voyage!

OTTERBURNE

Nos veillées du dimanche restent le grand événement de la semaine. On s'y rend de plus en plus nombreux. Celle du 14 février a dépassé les précédentes. Il y a de l'entrain. On y montre de la bienveillance et une grande générosité. L'esprit paroissial se développe et l'esprit de famille y gagne. Ainsi ce dimanche-là le 14, on a vu groupés tous les âges: du bébé Carrière qui a bien rempli son rôle de "petit malade" jusqu'à la vénérée grand'maman. Il y avait de l'émulation aux cartes. Mme Joseph T. Carrière et M. Robert Coulter furent les vainqueurs. Le prix de consolation a été décerné à Mlle Daigneault, et le bon Père Curé a cédé le sien à M. Adolphe Joubert. Mme Chs.-Henri Carrière et M. Billy Miller ont gagné le prix d'entrée.

De beaux prix furent donnés par Mmes Alexis Carrière, Joseph T. Vermette, A. Faille, Ovila Carrière.

Le superbe gâteau de Mme Adolphe Joubert a excité l'appétit des assistants. Il a fallu plus qu'un paquet de cartes pour le tirage. M. Robert Coulter l'a gagné, mais chèrement, puisqu'il a acheté toutes les cartes d'un paquet. Mais le cadeau de "résistance", une corde de bois franc, nous le devons à M. Henri Carrière, de Saint-Pierre, dont la générosité pour les oeuvres de charité est bien connue. M. Gilles Valois en a été l'heureux gagnant.

Un mot du programme.—Les quatorze numéros mériteraient d'être signalés. Mais il faut se limiter. Cette fois, tout le monde ne passera pas à la chronique comme "sur le pont d'Avignon." Signalons cependant "La paroisse de chez nous", chanson de "chez nous", composée par M. Joseph T. Carrière, et si fidèlement exécutée par son épouse.

M. et Mme Carrière, le "bon Père Lauzon et les Clercs de Saint-Viateur du Manitoba sont très sensibles à ce délicat hommage, et vous prient de croire à leur reconnaissance. Qui sait si ce joyeux chant n'aura pas son écho jusqu'à Montréal, et même jusqu'en Belgique!

Et parlons donc du "petit Balthazar!" Quel curieux personnage!... Pas facile à dépeindre. Rien qu'en tête, en pieds et en mains, sans parler de la moustache, du "pinch", de la culotte et du chapeau. Et quelle histoire nous a-t-il racontée!... Pas moyen de comprendre, ça riait trop!

La présence de nos visiteurs des paroisses voisines est une marque d'amitié et d'encouragement à laquelle nous sommes très sensibles. Des liens comme ceux qui nous unissent à la paroisse de Saint-Pierre, par exemple, ne se brisent pas en un an, ni en deux, ni en trois!... Toujours les bienvenus! La salle n'est pas vaste. Et cependant il y a moyen de vous réserver une bonne place.

Les recettes de cette soirée du 14 ont brisé le record. Les familles Carrière et Cinq-Mars méritent les plus chaleureuses félicitations.

M. Léo Carrière présidait.

N.B.—Le rapport de la soirée du 21 est renvoyé à la semaine prochaine. Le groupe "D" a surpris son monde. Félicitations aux dévoués organisateurs. La soirée du 28 promet d'autres surprises. L'organisation en est confiée aux familles Gagné, Genest et Gobeille.

Soirée jaciste

Les membres du Cercle de la Jeunesse Agricole catholique (J.A.C.) de Saint-Pierre-Jolys répéteront à la Maison Saint-Joseph l'intéressante séance qu'ils ont donnée dans leur paroisse la semaine dernière. Date: jeudi le 25 février. Dans l'après-midi, pour les enfants. Admission: 10 sous. Dans la soirée, à 8 h. 15, pour les grandes personnes, admission: 25 sous. Une partie des recettes ira au profit de notre paroisse Saint-Viateur.

Maison Saint-Joseph

Le club de gouret Saint-Pierre jr est venu rendre visite à celui des orphelins de la Maison Saint-Joseph dimanche dernier, le 21. Il est reparti victorieux. Résultat: 6 à 3. Ces chiffres ne disent pas ce que fut la partie. La première période se termina 3 à 0 en faveur du Saint-Pierre. La seconde, 4 à 1. Mais nos "enfants" donnèrent un magnifique élan à la 3e période. Deux minutes avant la fin des hostilités, le pointage était de 4 à 3. C'est dire que l'intérêt fut soutenu jusqu'à la fin. Si nos "petits gars" avaient été d'égale pesanteur avec leurs rivaux, on ne sait pas ce qui serait arrivé. Quoi qu'il en soit, nous rendons justice au club visiteur en reconnaissant qu'il fut toujours digne, et réellement "sport". Nous le remercions de sa belle visite.

Position des équipes

ST-PIERRE		Maison ST-JOSEPH
F. Lavergne	but	L. Ritchot
L. Rajotte	déf.	C. Senécal
L. Sicotte	déf.	M. Talbot
A. Préfontaine	déf.	N. Kott
A. Paradis	centre	J. Beauchamp
O. Carrière	aile g.	A. Lalonde
E. Villebrun	aile d.	L.-P. Fauteux
M. Rajotte	centre	C. Avison
A. Carrière	aile g.	M. Senécal
L. Péloquin	aile d.	R. Avison

Entraineurs N. Lemire, Fr Paul Lemire, C.S.V.

Arbitre: Arthur Taylor.

1ère période: 1. Saint-Pierre, Marcel Rajotte; 2. Saint-Pierre, Laurent Sicotte; 3. Saint-Pierre, Emile Villebrun.

2e période: 4. Saint-Pierre, Arthur Paradis; 6. Maison St-Joseph, Marcel Senécal.

3e période: 6. Maison St-Joseph, Robert Avison; 7. Maison St-Joseph, Robert Avison; 8. Saint-Pierre, Arthur Paradis; 9. Saint-Pierre, Emile Villebrun.

Un fameux diner

—Eh bien! ce diner chez votre ami, c'était bon?

—Très bon . . . Nous avons mangé comme quatre; je mourais de faim en sortant de table.

—Je ne comprends pas.

—C'est facile à comprendre: nous avons mangé comme quatre et nous étions douze.

Pas si bête!

Des automobilistes qui se sont égarés hèlent un paysan.

—La route de Bruxelles, s'il vous plait?

—J'sais pas.

—Que vous êtes bête, mon pauvre ami! Etre du pays et ne pas pouvoir nous renseigner!

—J'suis p't'être bête, mais j'suis pas perdu.

LE CHANGE

23 février

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

Etats-Unis, au pair.

France	0.0466
Angleterre	4 8979
Australie	3.9062
Suisse	0.2282
Allemagne	0.4023

LE MARCHÉ

23 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$6.25—$6.75
Bons	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$6.25—$7.00
Bons	$5.00—$6.00
Moyens	$4 00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Génisses—	
De choix	$5.00—$5.50
Bonnes	$4.00—$4.75
Moyennes	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Veaux engraissés—	
De choix	$7.00—$8.00
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$4.50—$5.50
Vaches	
Bonnes	$3.25—$3.75
Moyennes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Taureaux—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3 25—$4.00
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.50
Ordinaires et moyens	$3.00—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$7.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.25
Très pesants	$6.75
Légers et maigres	$5.00—$7.00
Truies No 1	—$6.75
Truies No 2	—$6.75
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$3.50—$4.50
Agneaux—	
Bons moyens	$8.00—$8.50
Bons pesants	$7.00—$7.50
Ordinaires	$5.00—$6.00
Béliers	$6.00—$7.00
Moutons—	
Bons pesants	$2.00—$2.00
Bons moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.50

PRODUITS

Beurre de Crèmerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg	.22
Oeufs—	
Beurre—	
D'aprsè la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	.23
Grade A, moyens, la douz.	.21
Poulettes, la douz.	.19
Grades B, la douz.	.18
Grades C	.14
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills:	
Manitoba et Saskatchewan	
Le sac de 98 livres	$4.00
Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$31.00
Moulée. La tonne	$32.00
Pommes de terre du Manitoba F.O.B. Winnipeg—	
No 2. Gros, 90 liv.	$1.60
Pommes de terre de l'Alberta	
90 livres	$2.10—$2.25
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$3.80

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Février	15	16	17	18	19	20
BLÉ						
Nord No 1	130	127⅞	127⅞	128½	128⅝	126⅛
Nord No 2	127⅞	125⅜	125⅜	126⅜	126½	124⅜
Nord No 3	124⅞	122⅜	122⅜	123⅜	123½	118⅛
No 4	119⅛	117	117	117⅝	117⅜	115⅝
No 5	115⅛	113	113	113⅝	113⅜	111⅝
No 6	114⅝	112½	112½	113⅛	113¼	111⅛
Fourrage	96⅛	94	94	94⅝	94⅜	92⅝
Sur voie net	127⅛	125	125	125⅝	125⅜	123⅝
No 1 Durum	158⅛	156	156	156⅝	156⅜	154⅝
No 2 Durum	150⅛	148	148	148⅝	148⅜	146⅝
No 3 Durum	142⅛	140	140	140⅝	140⅜	138⅝
Inférieur Nord 1	128⅛	126⅜	126⅜	127	127⅛	125
Inférieur Nord 2	126⅜	124¼	124¼	124⅞	125	122⅞
Inférieur Nord 3	123⅜	121¼	121¼	121⅞	122	116⅝
Charbonneux 1	124⅛	122	122	122⅝	122⅜	120⅝
Charbonneux 2	121⅝	119½	119½	120⅛	120⅛	118⅛
Charbonneux 3	119⅝	117½	117½	118⅛	118⅜	116⅝
Rej. Nord 1	120⅝	118½	118½	119⅛	119¼	117⅛
Rej. Nord 2	119⅛	117	117	117⅝	117⅜	115⅝
Rej. Nord 3	117⅛	115	115	115⅝	115⅜	113⅝
Printemps 1	125⅛	123	123	123⅝	123⅜	121⅝
Printemps 2	123⅛	121	121	121⅝	121⅜	119⅝
Printemps 3	120⅛	118	118	118⅝	118⅜	116⅝
AVOINE						
C.W. No 2	55⅝	55¼	55¼	55⅛	55⅛	54⅝
C.W. No 3	53⅞	53½	53½	53⅜	53⅜	52⅝
Fourrage No 1	52⅞	52½	52½	52⅜	52⅜	51⅝
Fourrage No 2	51⅜	51	51	50⅞	50⅞	50⅛
Fourrage No 3	46⅜	46	46	45⅞	45⅞	45⅛
Sur voie net	54½	54⅛	54⅛	54	54	53¼
ORGE						
C.W. No 3	86¾	84¾	85¼	84¾	84¾	83¼
C.W. No 4	81¼	79¾	80¼	79¾	79¾	78¼
C.W. No 5	75¼	73¾	74¼	73¾	73¾	72¼
C.W. No 6	74¼	72¾	73¼	72¾	72¾	71¼
Sur voie net	72¼	80¾	81¼	80¾	80¾	79¼
LIN						
C.W. No 1	171⅝	169⅝	171⅛	170	170	169½
C.W. No 2	167⅝	165½	167⅛	166	166	165½
C.W. No 3	162⅝	160⅛	162	160½	160½	160
C.W. No 4	152⅝	150⅛	152	150½	150½	150
Sur voie net	168⅝	166⅝	169½	168	168	167½
SEIGLE						
C.W. No 2	107⅜	105⅞	105½	106⅜	106½	105½
C.W. No 3	103⅜	101⅞	101½	102⅜	102½	101½
C.W. 2 rej.	101⅜	99⅞	99½	10⅜	100½	99½
C.W. No 4	99⅜	97⅞	97½	98⅜	98½	97½
Ergot rej. X	99¼	97⅜	97	97⅞	98	97
Sur voie net	106⅜	104⅞	104½	105⅜	105½	104⅛

OPTIONS—WINNIPEG

BLÉ						
Mai	129⅛	127	127	127⅝	127¾	125⅝
Juillet	124⅛a¼	122⅜a⅜	122½	123⅜	123⅝	121⅝a¾
Oct.	113¼	111⅝	112	113a⅛	113¼	110⅝a¾
AVOINE						
Mai	56⅛	55⅜	55⅜	55⅝	55⅝	54⅞
Juillet	53	52⅝	53½	52⅜	52½	52
Oct.	......	......	......	......	......	......
ORGE						
Mai	84¼	82⅜	83¼	82⅜	82⅜	81¼
Juillet	72½	70⅝	71⅛	71⅛	71¼	70⅝
Oct.	......	......	......	......	......	......
LIN						
Mai	172⅜	170⅛	172	170½	170½	170
Juillet	171⅞	170⅛	170⅜	170¼	170⅜	170
Oct.	......	......	......	......	......	......
SEIGLE						
Mai	109⅜	107⅞	107½	108⅜	108½	107½
Juillet	104⅜	102⅞	102½	103½	103⅜	102⅜
Oct.	89⅜	88	87¾	88⅝	89¼	87¼

Feuilleton de "La Liberté" — NUMERO 12

Le Coeur de Tante Miche

par MAGALI

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, de France

(Suite)

"Mais votre amour est visible pour tous! Il éclate partout, dans vos yeux, dans votre humeur, dans vos rires intempestifs du printemps dernier, auxquels ont succédé vos silences attristés et votre abattement de ces deux mois!...

"Votre antipathie instinctive contre Mme Spielbergh? Jalousie!... Votre docilité à ne plus parler de Robert ainsi que je l'avais ordonné, quand ce galopin a fui la maison, au mépris de ma défense? rancoeur d'une femme délaissée... Votre caractère taciturne depuis son départ? chagrin d'amour... Ah! ah! Micheline amoureuse, vraiment il y a de quoi rire!..."

— Emerance! Vous devenez odieuse à la fin!...

Des larmes ont mouillé ma voix... Je suis à la fois courroucée et blessée... Il y a dans le ton d'Emerance, tandis qu'elle prononce ces affirmations offensantes, une sourde rancune qui se fait jour... oui, vraiment une espèce de haine...

Et j'en demeure atterrée.

On dirait qu'elle veut percer, d'un bistouri cruel, un abcès qu'elle cherche à atteindre... là, quelque part... dans la pénombre de ma conscience obscure... Mais son bistouri est une arme empoisonnée...

Ah! la terrible soeur!... comme elle essaie de jeter en moi le désarroi... comme elle s'applique à me troubler, à me faire douter de moi-même pour me punir de je ne sais quelle faute que j'ignore... et surtout pour m'empêcher de partir...

Je m'indigne, véhémente:

— C'est mal, ce que vous faites là, Emerance... Ne vous suffit-il pas d'avoir étouffé ma jeunesse, de m'avoir comprimée, annihilée sous votre volonté impitoyable?... d'avoir fermé cruellement, devant mes vingt ans prêts à fleurir, toutes les fenêtres ouvertes sur l'horizon bleu du bonheur?... Et vous voudriez maintenant m'enlever ma paix intérieure...?

Elle éclate:

— Et moi? Croyez-vous que je l'ai goûté, le bonheur, moi que l'intrusion d'une étrangère a chassée de ma maison et du coeur paternel? Vous parlez de votre jeunesse... Où donc s'est écoulée la mienne et celle de mes soeurs? A l'ombre des murs du couvent... Et pourtant, je n'avais plus l'âge où, à moins d'y être attirée par la vocation religieuse, on s'enferme au couvent...

"Croyez-vous qu'elle n'a jamais frêmi, ma jeunesse prisonnière, au cours de ces dix années qui l'ont tuée, effritée, miette à miette?... Lorsque j'ai quitté Roc-Cabrier, par la faute de votre mère, j'étais une jeune fille pleine d'espoirs... Quand j'y suis rentrée, dix ans plus tard, j'avais les tempes déjà grises... et le coeur vide à jamais..."

Elle a prononcé ces mots avec une amertume à peine déguisée...

Je riposte:

— Vous vous êtes bien vengée...

Elle ne répond pas...Il semble que sa colère brusquement s'en soit allée.. et, chose étrange, je sens fondre, moi aussi, mon courroux...

C'est la première fois que je vois à nu le coeur de ma soeur Emerance...

Sans doute est-elle honteuse de s'être laissée deviner... et peut-être est-elle sensible au reproche que j'ai formulé comme malgré moi... car elle a baissé la tête.

Ainsi, elle aussi a passé par toutes ces phases de détresse et de découragement qui, depuis quelque temps, m'ont endolori l'âme... Elle n'a pas toujours été la vieille fille rigide, au coeur sec, fermée aux émotions et aux tendresses... puisqu'elle peut évoquer, ainsi qu'elle le fait sans doute, à cette minute, les soirs d'été où, derrière un mur de couvent, elle écoutait palpiter comme des oiseaux prisonniers, les derniers battements d'aile de ses rêves?...

Un petit silence règne maintenant entre nous... Je ne sais si c'est à ce contact furtif, établi entre nos âmes, pour la première fois, mais il me parait que toute hostilité s'est évanouie.

Et j'entends soudain sa voix changée proférer lentement:

— Il est possible que je sois coupable envers vous, Micheline... Ma... sévérité vis-à-vis de vous contenait peut-être une part de rancune inavouée dont je ne me rendais pas bien compte... et que vous ne méritiez pas, puisque vous n'étiez pas responsable...

"Alors, aujourd'hui, je veux vous protéger contre vous-même... contre les errements de votre coeur qui ne vous apporteront que tourments..."

Je proteste:

— Mais enfin... Emerance... c'est fou!... Moi, amoureuse de Robert, de cet enfant que j'ai toujours constaté comme mon neveu! Et à mon âge encore!... Qui a pu vous mettre pareille idée en tête?...

— Il n'est pas votre neveu... et vous avez à peine quatre ans de plus que lui!

C'est vrai!... Quatre ans... Est-il possible que je sois de si peu son aînée?...

Je dis nerveusement:

— Quatre ans... et on dirait qu'il y a entre nous un demi-siècle!... Regardez donc mon costume, Emerance! mon allure...

Elle secoue la tête:

— Le coeur n'a pas d'uniforme, lui...

Ah! mais c'est absurde, à la fin... Elle finirait par m'impressionner...

Très émue, — jamais encore ma soeur ne m'a parlé avec cette douceur,—je murmure:

— Ne craignez rien, Emerance... vous vous êtes trompée sur la nature de mes sentiments. Je... mon unique désir est de ramener Robert à Suzanne et rien ne pourrait me rendre plus heureuse que d'y parvenir.

Et je réussirai, je vous le jure!

J'ai mis une sorte de solennité dans mon accent, comme si je voulais, par ce serment, m'imposer une ligne de conduite...

Ah çà! mais cela n'a-t-il donc pas toujours été mon intention secrète?... Les sottes suppositions de mon aînée m'ont décidément mis la tête à l'envers...

Son acquiescement met le comble à mon désarroi:

— Partez donc... puisque tel est votre désir...

Maintenant ce départ me fait presque peur...

Mon Dieu, protégez-moi contre moi-même et gardez-moi des rêves insensés!...

XI

Huit jours!... il y a huit jours que je suis ici... huit jours que j'ai débarqué, petite ombre noire perdue sous les plis de la mante à capuchon, dans la gare tumultueuse...

De la ville frémissante qui m'a jeté au passage négligemment, toutes ses splendeurs accumulées sous un ruissellement de lumières, je n'ai gardé qu'une vision vague.

Et je ne sais plus rien, depuis, que le grondement sourd de bête formidable qui vient mourir sous mes fenêtres... tous les soirs...

Car, du jour où je suis arrivée ma vie tout entière s'est penchée sur une tête bandée, enfoncée au creux des oreillers moins blafards que les joues pâles qu'on aperçoit entre les linges... et elle a tenu, de l'aube au soir, entre les quatre murs de cette chambre étroite où Robert revient si lentement à l'existence...

Le Docteur Lherbier, pour ne pas effrayer Suzanne et nous-mêmes, s'était tu sur la gravité de l'accident arrivé à Robert.

La vérité est qu'il a frôlé la mort de très près. Le docteur et moi, aidés par les deux infirmières qui se relayaient, nous ne l'avons guère quitté, et c'est grâce aux soins éclairés de mon vieil ami, que nous avons pu triompher du mal.

Je n'oublierai jamais avec quel dévouement et quelle sollicitude il s'est penché inlassablement, sur notre blessé... son fils de demain.

Enfin, ce matin, après la visite du médecin traitant, avec qui il a eu une longue conférence, il m'a entrainée dans le grand atelier de peintre qui fait partie de l'appartement de Robert.

Là, il m'a dit en se frottant les mains:

— Je crois que je puis décider mon retour, mademoiselle Micheline. Mon confrère juge que tout danger de complication est maintenant écarté.

Je n'en suis pas fâché... car, entre nous, leur Paris... eh bien, ça ne vaut pas Saint-Bénédict..."

Pauvre cher docteur! Il a été bien trop occupé par son malade pour avoir vu quelque chose de cet attirant et redoutable Paris!

J'approuve:

—Et puis... il y a Suzanne qui vous "espère"... Elle doit avoir hâte de vous voir revenir... d'autant que vous lui apporterez des nouvelles fraiches de son grand ami...

Un nuage a passé sur le front du docteur.

—Justement, mademoiselle Micheline, murmure-t-il, je voulais vous parler à ce propos.

"Voyez-vous, c'est une bénédiction du Ciel que vous soyez venue, vous et non pas une autre de ces demoiselles, parce qu'il y a des choses que vous comprendrez mieux."

Je le regarde avec un peu d'inquiétude. Que signifie ce préambule?...

—Je suppose que vous n'en voulez plus à Robert? ai-je vivement demandé.

—Et de quoi... lui en vouloir?

—Eh bien... de... de sa fugue...

Le docteur hausse les épaules:

—Erreur de jeunesse... Cela s'est bien terminé... heureusement! La Danoise s'était trompée dans ses calculs... Quand elle a vu que la fortune du gamin n'était pas aussi considérable qu'elle l'avait cru, elle a tourné ses visées ailleurs...

"Encore une chance que le Hollandais yachtman se soit trouvé là à point!... sans quoi, je présume qu'elle n'aurait pas lâché votre neveu avant d'avoir croqué ses derniers dollars... Et il parait que la "Dame Blanche" a des quenottes solides!..."

Il ajoute mélancoliquement:

—Qui aurait cru cela d'elle, mademoiselle Micheline!... Vous rappelez-vous cette voix pure et pathétique qu'elle avait pour chanter la Prière de la Tosca?...

Je sens que le docteur, en dépit de tout ce qu'il sait de cette mauvaise femme, est encore sous son charme pernicieux... Quoi d'étonnant à ce que Robert, ce pauvre jeune et naïf Robert, ait été ensorcelé?...

Je m'enquiers, un peu anxieuse, car c'est la première fois que nous abordons ce sujet:

—Pensez-vous qu'il ait beaucoup souffert lorsqu'il s'est aperçu qu'il s'était trompé?

—Lui?... Pfft... Robert n'est ni un sentimental, ni un exalté... et son coeur est trop neuf pour garder de coupables indulgences...

"Cette femme l'avait attiré comme le miroir une alouette légère... mais dès qu'il eut percé à jour ses intentions et sa mentalité, l'indignation, chez lui, a dû cicatriser immédiatement la blessure...

"La preuve en est, qu'il s'est tout de suite mis au travail fin d'écarter de son esprit jusqu'au souvenir de la fugitive... Et vous voyez qu'il y était parvenu. Depuis que je le soigne, pas une fois nous ne l'avons entendu prononcer le nom de Rosine Spielbergh... et vous savez, dans le délire... le fond secret de l'âme remonte toujours aux lèvres..."

A ces paroles, je me sens brusquement rougir. J'évoque la scène qui, l'autre soir, m'a si profondément remuée...

C'était vers onze heures... l'infirmière se reposait à côté de moi, dans la chambre contiguë à celle du blessé. Je ne dormais pas.

Soudain, un appel m'a mise debout. Je savais que la potion que Robert doit prendre est toujours placée sur la table de chevet. J'ai bondi hors de mon lit, passé un peignoir à la hâte et couru jusqu'à la chambre.

La veilleuse l'éclairait à peine d'une vague lueur de chapelle.

Ayant préparé la potion, je m'approchai pour faire boire le malade. Il absorba le contenu du verre, mais tandis que je revenais vers lui pour arranger ses oreillers et m'assurer qu'il se rendormait paisiblement, je vis qu'il me regardait, les yeux grands ouverts, avec une expression extraordinaire.

Pensant qu'il avait repris conscience et me reconnaissait, je lui souris et murmurai:

—Tu vas mieux, mon petit Robert?

Il ne détachait pas ses prunelles de mon visage et il y avait dans ses yeux une telle expression de ravissement que je me sentis troublée.

Quand je fus toute proche de lui, il étendit la main et effleura, de ses doigts amaigris, les tresses flottantes que, dans la précipitation du lever, j'avais oublié d'enfermer sous le foulard...

—Vous, murmura-t-il d'une voix de songe, c'est vous!

—Mais oui, Robert... c'est moi tante Miche!

Un peu effrayée, je pensai:

—Il délire...

Il soupira:

—Ah! j'ai eu tort de m'en aller... Là-bas, vous veilliez si tendrement sur mon sommeil...

J'essayai de remettre ses mains sous les draps, mais il protesta, suppliant:

—Non... ne partez pas encore... et laissez-moi regarder vos cheveux... Ils sont beaux, on les dirait faits de rayons... Ah! que votre visage est doux... et vos yeux clairs... Ils ne mentent point, vos yeux!...

Ses traits s'étaient contractés: une autre pensée l'agitait.

—Parce que... vous savez, reprit-il en se soulevant brusquement sur ses oreillers, ils mentaient, les autres... ceux qui promettaient la joie... le bonheur... et la fidélité...

Ils mentaient!... Mais c'est le souvenir des vôtres qui m'a consolé...

—Voyons, Robert, mon petit... ne t'agite pas... Tu as la fièvre...

—Ah! pourquoi... n'êtes-vous pas descendue plus tôt de votre cadre?...

Je compris tout à coup... Le portrait!... c'était le portrait de la chambre verte qui causait ainsi son délire... et dans l'ombre, avec ma chevelure défaite, je venais d'évoquer pour lui l'image familière.

Je me sentais bouleversée.

J'appuyai ma main sur son front brûlant:

—Là, soyez sage... dormez...

Mais il me retint par cette main et la porta à ses lèvres:

—Ah! ma Dame aux beaux cheveux! soupira-t-il, en fermant ses paupières lasses.

D'où me vint l'émoi qui, à cette seconde, me fit défaillir?... Je restai ainsi près d'une heure, n'osant retirer ma main de la sienne, veillant sur son sommeil. Dans la chambre obscure, la pendule, gravement, émiettait le silence, de son grignotement monotone...

Enfin, j'allai me jeter, sanglotante, sur mon lit.

Elle m'apparaissait donc, l'éclatante, l'effarante vérité contre quoi je me débattais depuis des semaines!... Emerance avait raison... J'aimais Robert, moi, Micheline!... avec mes trente ans, mes robes longues et mes traits fanés... j'aimais Robert qui jamais ne m'aimerait qu'en rêve, comme ce soir, ou dans un portrait qui était celui, triomphant, de ma mère en sa jeunesse en fleur... Robert promis à Suzanne et que je m'étais juré de lui ramener et que je lui ramènerais coûte que coûte!

Mon Dieu, voulez-vous donc me punir de m'être révoltée parfois contre mon sort... ou bien voulez-vous me faire sentir combien peut être terrible et douloureux cet enfant cruel aux ailes d'or qu'on appelle l'Amour?...

Epargnez-moi ses blessures... épargnez-moi les orages du coeur que, dans ma folle inconscience, je regrettais n'avoir pas subis... Redonnez-moi la paix de l'âme!...

Depuis lors, je ne quitte plus le foulard noir qui emprisonne mes cheveux... et lorsque, d'aventure, je sors, pour me rendre à la messe matinale de l'église voisine, j'ai soin de les cacher si bien sous mon chapeau qu'on n'en devine même pas le reflet.

—...Alors, mademoiselle Micheline, vous rêvez à nos montagnes?

Je surgis de mon rêve, confuse, et je m'excuse vivement:

—Oh! docteur, pardonnez-moi... Que vouliez-vous donc me confier tout à l'heure?

—Eh bien, voilà... j'ai beaucoup réfléchi depuis que je suis ici... et même avant... Tout ce qui est arrivé, c'est un peu de ma faute...

—De votre faute? Et pourquoi?

—Oui... Il y a une chose dont je me suis rendu compte: c'est que Robert n'aime pas Suzanne...

Mon coeur s'est mis à battre tumultueusement...

Je m'exclame, les lèvres sèches:

—Comment!

—Comprenez-moi bien... explique le docteur en se grattant la tête... quand je dis qu'il n'aime pas Suzanne, je veux dire qu'il n'a pas pour elle les sentiments... particuliers qu'un jeune homme éprouve à l'endroit d'une jeune fille... Il y a entre eux trop de camaraderie...

—Mais docteur, la camaraderie se changera vite en un sentiment plus tendre.

—Ta ra ta ta... pas dans l'état actuel des choses... Voyez-vous, mademoiselle Micheline, le malheur pour Suzanne, c'est qu'elle n'ait pas eu de maman... et qu'elle ait été élevée par un vieux bonhomme comme moi...

—Que dites-vous là!... Suzanne a été parfaitement élevée... Elle a un petit coeur charmant, tout simple... tout droit...

—Trop simple, trop droit, mademoiselle Micheline, pour plaire aux jeunes hommes d'aujourd'hui... Elle est sauvage, elle ne fait aucun frais de toilette... ni aucune de ces petites singeries qui mettent en valeur les jouvencelles de notre époque... C'est un garçon!

(A Suivre)

Autour de la Ferme

LE NETTOYAGE DES SEMENCES, OUVRAGE IMPORTANT SUR LA FERME

A côté des nombreux risques incontrôlables que comporte la production des récoltes, il y a beaucoup de facteurs importants que l'on peut contrôler, et l'un de ces facteurs est la préparation du grain de semence. C'est là un ouvrage que l'on peut généralement faire au cours des cinq mois qui suivent le battage, mais il ne faudrait pas le différer plus longtemps qu'un mois avant l'époque des semailles. Si, en effet, on attendait pour nettoyer et cribler le grain que le moment soit venu de le confier à la terre, on serait exposé à faire ce travail en grande hâte et, par conséquent, peu soigneusement. Pour obtenir les meilleurs résultats, il ne faut pas surcharger la capacité des machines nettoyeuses et cribleuses. Il vaut mieux, pour beaucoup de machines, que la quantité de grain qui passe soit inférieure à celle que l'on prétend être leur capacité commerciale; elles font bien un meilleur travail. Une bonne règle à suivre est de se mettre à la préparation des semences lorsque le temps est favorable et au moins un mois avant les semailles.

Il y a trois bonnes raisons pour nettoyer les semences: d'abord, pour enlever les graines de mauvaises herbes; ensuite, pour choisir les grains bien développés et de haute vitalité et enfin pour avoir des grains de grosseur uniforme et sans appendices qui gênent leur passage dans le semoir. Les graines de mauvaises herbes causent tous les ans de grandes pertes. Il est surtout essentiel de les empêcher de pousser sur les sols où la quantité d'eau est limitée. Il faut prévenir les mauvaises herbes dangereuses, et spécialement celles qui peuvent être introduites sur des fermes où elles ne sont pas encore répandues.

Il est important de conserver les graines bien développées et qui possèdent une grande vitalité, car les plantes provenant de ces graines, plus robustes et mieux nourries, peuvent beaucoup mieux que les autres résister aux mauvaises conditions de température. L'uniformité de la graine est importante parce qu'une graine uniforme, sans bale, sans capuchons et sans matières inertes, passe sans encombre à travers les gobelets du semoir. La semence qui passe aisément et régulièrement par les tubes du semoir est espacée plus également dans les lignes, sur le sol, et peut ainsi mieux tenir tête à la pousse de mauvaises herbes.

On trouvera des renseignements détaillés sur le nettoyage et le criblage des graines de céréales, de lin, de graminées et de trèfle dans le bulletin sur les "Mauvaises herbes et les graines de mauvaises herbes," que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau d'Extension et de Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Voici le moment de combattre les moustiques

C'est maintenant qu'il faut se préparer à combattre les moustiques, avant que le chaud soleil du printemps fasse fondre la neige et la glace dans les champs et les bois et mettre fin à l'emprise glacée de l'hiver. Les hordes de moustiques qui feront leur apparition en mai et en juin sont actuellement dans des oeufs, déposés sur la terre et les feuilles, sous une couverture de neige, dans les endroits bas, où l'eau s'accumule lorsque la nature se réveille au printemps. Dès que ces oeufs sont recouverts d'eau, ils éclosent et donnent naissance à de petites larves. Ces larves se développent d'abord lentement dans l'eau froide, puis plus vite à mesure que les rayons du soleil prennent de la chaleur, ou s'il tombe des pluies chaudes, si bien qu'au commencement de mai beaucoup de ces larves se sont transformées en pupes qui donnent naissance à des formes ailées. Les femelles parmi ces larves cherchent leur nourriture sur leurs hôtes à sang chaud. Lorsque les moustiques ont pris leurs ailes et qu'ils volent, il est beaucoup plus difficile de les combattre; les victimes de leurs morsures se défendent tant bien que mal en les écrasant ou en se servant d'enduits ou de pulvérisations qui n'ont au mieux qu'un effet temporaire ou ne protègent qu'en partie.

C'est maintenant que les moustiques sont les plus vulnérables, c'est-à-dire après qu'ils sont sortis des oeufs et qu'ils sont réunis sous forme de larves et de pupes dans les flaques d'eau temporaires du printemps et du commencement de l'été. C'est donc maintenant que l'on devrait s'organiser pour les combattre. De même que les autres animaux, ces créatures sont obligées de respirer; ils le font principalement par des organes en forme de tubes qu'ils poussent à fréquents intervalles à travers la surface de l'eau dans l'air extérieur. Or, si l'on recouvre l'eau d'une mince couche de pétrole, les larves et les pupes n'ont plus de communication avec l'air vivifiant; dans les efforts qu'ils font pour l'atteindre, leurs organes de respiration et leurs corps deviennent souillés d'huile et ils meurent rapidement. Une autre précaution, encore meilleure peut-être parce que ses effets sont permanents, est d'enlever par le drainage l'eau des foyers de propagation; on détruit ainsi les larves et les pupes et on empêche le développement d'autres larves. On peut ainsi détruire un nombre immense de moustiques à peu de frais si l'on considère les avantages qui s'ensuivent.

Pour obtenir les meilleurs résultats, il faut s'organiser d'avance. Cette question est discutée plus complètement dans une circulaire intitulée "Les Moustiques au Canada, Comment les combattre," que les intéressés peuvent se procurer en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Le choix des pommes de terre de semences

Tous les producteurs de semence, que ce soit de la semence de grain, de légumes ou d'autres sortes de plantes, devraient toujours s'efforcer de produire une semence de qualité supérieure, en prenant les variétés et les espèces qui conviennent le mieux et en choisissant pour leurs propres plantations la semence de la meilleure qualité possible. Il y aurait beaucoup de progrès à faire sous ce rapport dans la production des plants de semence. Trop souvent on plante des tubercules meurtris, endommagés, trop petits, d'un type inférieur ou pauvres sous d'autres rapports, surtout lorsque les pommes de terre se vendent cher. La sélection d'espèces supérieures de pommes de terre est une précaution essentielle au succès, tout autant que la sélection de bons reproducteurs dans l'élevage des animaux de la ferme. Il y a beaucoup de producteurs de semence de pommes de terre qui élèvent de beaux bestiaux; pourquoi n'apporteraient-ils pas à la culture de leurs récoltes les mêmes soins qu'ils apportent à leur élevage?

C'est là le système que recommande depuis bien des années le Service de certification de la semence de pommes de terre avec plus ou moins de succès. On a réussi à enrayer les maladies et à répandre la pratique des méthodes nécessaires pour les combattre. Mais ce n'est pas tout. Tous les producteurs de pommes de terre de semence devraient s'efforcer par la sélection de produire des tubercules qui, tout en étant plus ou moins exempts de maladies sérieuses, sont aussi résistants aux maladies. La bonne semence doit être identique au type, très productive et de bonne apparence. En d'autres termes, il faut considérer la forme du tubercule, la couleur de la peau, les caractères des yeux, et l'on devrait rejeter impitoyablement tous ceux qui n'atteignent pas un certain type modèle d'excellence. C'est là ce que l'on appelle la sélection des semences.

La méthode de plantation par unité de tubercule, sur laquelle on a beaucoup écrit, est certainement un grand pas en avant dans cette voie; elle se recommande aux producteurs qui feront bien de pratiquer tous les moyens qui s'offrent à eux d'améliorer la qualité de la semence. Ces pratiques se généralisent de plus en plus, en raison de la concurrence moderne. Pour plus amples renseignements, consulter le Pathologiste en végétaux le plus près de chez soi ou le Service de certification de la semence des pommes de terre. Service de la Botanique, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

La production des betteraves à sucre au Canada

La culture des betteraves à sucre au Canada se fait par contrats entre les producteurs et les fabricants. La question des prix et de l'étendue à cultiver est réglée par l'industrie. On estime qu'il s'est produit 569,000 tonnes de betteraves à sucre au Canada en 1936 contre 465,800 tonnes en 1935, soit une augmentation de quelques 21.1 pour cent. Les plantations de l'Ontario ont légèrement diminué; de 38,500 acres en 1935 à 37,600 acres en 1936, mais la production de 1936 est estimée à 365,000 tonnes contre 327,000 tonnes en 1935. Les plantations de l'Alberta en 1936 dépassaient celles de 1935 par 4,400 acres et la production a augmenté de 47 pour cent, à 204,000 tonnes contre 138,800 en 1935.

ONTARIO

RAINY RIVER

La mort vient de faire deux victimes dans la paroisse dernièrement. Le 6 février, c'était Olivier-Joseph Arnould, qui s'éteignait pieusement à l'âge de 74 ans, ayant reçu les derniers sacrements avec foi et piété. Il y avait trois ans que la maladie le minait lentement mais cruellement. Il supporta tout avec patience.

Le défunt était originaire de Vanèche, Belgique. En 1888 il émigra au Canada et prit un "homestead" à Sainte-Rose-du-Lac, puis à Dauphin, où il épousa Marie Wamlin en 1895. Il laisse pour le pleurer sa veuve, trois filles et cinq garçons. Son fils aîné a été tué dans la grande guerre en France, en 1918.

Son service eut lieu dans l'église paroissiale le lundi 8 février, à 10 heures. M. l'abbé Couture officiait. Il fut enterré dans le cimetière paroissial où il attendra l'heure de la résurrection glorieuse.

* * *

Aux premières heures de samedi, le 13, la mort ravissait à l'affection des siens un homme encore relativement jeune qui fut surpris par une pneumonie double, qui le foudroya en quelques jours.

Rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine. M. Albéric Desrosiers n'avait que 54 ans. Fort et robuste, n'ayant jamais été malade, il ne croyait pas au danger, lorsque son état inspira des craintes sérieuses. Il reçut les derniers sacrements avec une pieuse jovialité, et fit son sacrifice avec courage et résignation. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Laura Galipeau, deux fils et deux filles, tous à la maison.

Son service eut lieu lundi à 10 h., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Paquin, curé de Terre-Bonne, Minn., fit la levée du corps et bénit la fosse au cimetière. M. le Curé chanta le service.— R.I.P.

* * *

Les exercices du Carême ont lieu tous les mercredis soirs à 7 h. 30. Il y a sermon et salut. Le chemin de la Croix a lieu le dimanche après-midi à 3 heures et est suivi du Salut.

* * *

M. l'abbé Paquin, curé de Terre-Bonne, Minn., dans le diocèse de Crookston, était de passage au presbytère cette semaine.

* * *

Mardi le 23 février, les membres du club "Columbus" des Chevaliers de Colomb de Rainy River recevront le Grand Chevalier du Conseil de Fort Frances. M. le Curé donnera une causerie sur le communisme. M. le curé Moreau et les Chevaliers de Pinewood seront aussi présents.

* * *

Les Enfants de Marie ont organisé leur cercle de couture, qui se réunit les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois. On y fait des travaux pour le bazar qui aura lieu à l'automne.

AU SACRÉ-COEUR

La retraite

Les exercices de la retraite ont commencé dimanche soir dernier et sont en pleine marche. L'assistance est magnifique. Nos paroissiens n'y manquent pas et se font un devoir de venir assister à tous les offices. Le Père Gagnon, prédicateur, a certainement raison de se féliciter de la bienveillante attention que lui donne son auditoire. Et à en juger par le sympathique accueil qu'on a fait au Père Gagnon et aussi par l'enthousiasme et la précision et la conviction du prédicateur, les résultats de la mission seront exceptionnellement bons à tous points de vue. Le programme "C.C.F.," espérons-le, sera maintenu en force pour toujours chez nous, c'est-à-dire Catholiques et Canadiens-Français.

Séance des Enfants

La séance dramatique et musicale, donnée par les enfants de l'école, sous la direction de nos religieuses, vendredi dernier, a été un succès épatant. Succès dramatique: difficile à surpasser. Succès financier: de même. Nos jeunes acteurs et musiciens ont su intéresser leurs nombreux auditeurs d'une façon soutenue. Une salve d'applaudissements a souligné tous les numéros du programme, mais en particulier la saynète: "le Baptême de la Poupée", la petite comédie intitulée: "Ah! si j'étais professeur!" et aussi l'opérette en deux actes: Cendrillon. Les acteurs et les actrices ont réellement fait preuve de talent et les directrices de cet soirée d'un dévouement sans pareil. Tous sans exception ont droit à nos plus chaleureuses félicitations et à nos plus entièrs remerciements. Bravo et à bientôt. C'est notre souhait aussi bien que l'expression inadéquate de notre reconnaissance.

Ligue de cinq quilles
Les dames du Club Sportif

La Flèche	8	2	336
Comeau	4	6	339
Bélair	4	6	322
Farley	4	6	293

Ligue de cinq quilles

Sala	16	5	981
Léveillé	14	7	1035
Giguère	13	8	994
Gervais	13	8	911
Baudry	11	10	973
Villeneuve	10	11	1004
Comeau	7	14	967

Ligue de dix quilles

Club Sportif	13	8	825
Canadian Pub.	11	10	789
Provencher	10	11	790
Taché	8	13	778

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiment doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE un homme mûr et d'expérience sur ferme à proximité Winnipeg. Doit savoir traire les vaches. Bon salaire. Engagement à l'année. Boite 20, la "Liberté."

PERDU petit chien Epagneul noir et blanc, 4 mois. Roméo Pelletier, 654, rue Saint-Jean-Baptiste, tél., 202 370.

WINNIPEG

"Variétés françaises"

Programme présenté avec les hommages de la Compagnie "Reuter Products Ltd.," de Saint-Boniface, fabricants et chimistes.

Poste de radio: CJRC.
Heure: 7 h. 15 à 7 h. 30 p.m.
Date: mardi 2 mars 1937.
Collège de Saint-Boniface.
Directeur musical: R. P. Caron, S. J.

Un groupe de collégiens avec le concours de MM. Marc Meunier, ténor, et Lucien Deschênes, basse chantante. Accompagnateur: Richard Hines.

1. La chanson des Traditions, Paroles, Paul Desjardins, S.J.; musique, Edouard Lessard, S.J.; solo, M. Marc Meunier, ténor.

2. La leçon du Vieux Lapin: Opérette d'après le P. Paul Desjardins, S.J. Scène IV. Le Vieux Lapin (M. Lucien Deschênes) en présence des chasseurs, ses amis (MM. Marc Meunier et Eugène Vermander), donne à ses lapereaux ses idées sur les chansons et les traditions.

3. J'ai tant dansé, j'ai tant sauté. Chanson canadienne harmonisée par Georges Loth. Solo: Léo Brodeur, soprano, Lucien Paquin, ténor.

5. Pot-pourri: Nom d'un p'tit bonhomme. Marie Calumet. Vive la Canadienne.

Trois chansons harmonisées par Bon Vieux Temps. Solo: M. Marc Meunier, ténor.

Pianiste officiel des programmes: M. Fernand Tellier.

Le bureau de direction des programmes n'a d'autre but ni d'autre ambition que de présenter plus de français, et de varier la matière de ces programmes afin de pouvoir intéresser le plus grand nombre possible d'auditeurs qui désirent cette variété.

A cet effet, toute critique et tout commentaire sont bienvenus. La direction s'efforcera de plaire à la majorité en lui procurant des programmes selon ses désirs.

Vous êtes priés de communiquer vos suggestions librement à votre annonceur Lucien Daoust, Saint-Boniface.

M. Bona Dussault au Cercle de la Pensée française

Dimanche midi, à l'hôtel Marlborough, le Cercle de la Pensée française a reçu à un déjeuner intime l'hon. Bona Dussault, ministre de l'agriculture de la province de Québec. M. J.-T. Beaubien, C.R., qui présidait, a souhaité la bienvenue au distingué visiteur qui venait de parcourir l'Ouest jusqu'à la côte du Pacifique et devait repartir le soir même.

M. le magistrat Henri Lacerte, en quelques mots, a fait l'historique de l'Association d'Education, rappelé son oeuvre, cité des témoignages autorisés sur son efficacité et touché quelque peu à ses difficultés financières.

L'hon. Bona Dussault, dans une allocution très goûtée, a dit ses impressions de l'Ouest et le plaisir qu'il éprouvait à se trouver au milieu de nous. Si l'on constate au Manitoba la même vie et les mêmes aspirations que dans la province de Québec, on le doit évidemment au travail de l'Association d'Education. La vieille province est actuellement plus en mesure que jamais d'apprécier les efforts qui se font dans les groupes extérieurs. La crise l'a durement affectée. Il lui faut revenir en arrière et retourner à la terre. C'est une situation qui demande du courage, de la volonté et de l'esprit de sacrifice. L'honnêteté, la tradition et la religion des Canadiens français vont contribuer à ramener l'équilibre un instant compromis. Ne sommes-nous pas le groupe qui porte le plus ancré en lui le sens de l'idée canadienne? Nous nous sommes oubliés, peut-être, mais nous n'avons pas démérité. Et si la Providence a voulu que des noyaux des nôtres s'établissent dans toutes les parties du pays, ce n'est pas pour les abandonner. Ce qui a particulièrement frappé M. Dussault dans son voyage, c'est qu'il n'a pas trouvé un seul Canadien français découragé, pas même dans le sud de la Saskatchewan où l'épreuve a été si rude.

Le ministre québécois estime que la demande de séparation dans sa province aura sans doute pour résultat de faire mieux saisir notre rôle en Amérique. Les Canadiens anglais semblent comprendre plus que jamais qu'ils doivent compter sur nous et que c'est notre effort combiné qui sauvera le pays. Toutes les provinces ayant à peu près les mêmes difficultés, financières et autres, cela incite à l'union et à la coopération. Quant à l'esprit nouveau qui règne dans la province de Québec, ce n'est pas un mouvement exclusivement français. Cependant, c'est en développant l'idée française, en cultivant la langue française et en gardant la race française forte que nous réussirons à maintenir le Canada.

M. Dussault qui, à titre de navigateur, a visité beaucoup de pays, avoue n'avoir jamais remporté d'aussi agréables souvenirs que de ce voyage dans l'Ouest et il se propose d'en faire part à ses amis de l'Est.

Au cours du repas, M. Dussault avait eu la délicate attention de faire distribuer aux convives des échantillons de sucre d'érable délicieux et bien présenté, que venait de lui adresser M. Cyrille Vaillancourt, secrétaire de l'Association des Producteurs de sucre d'érable de la province de Québec.

Le ministre québécois, après avoir conféré avec les autorités provinciales, est reparti jeudi soir pour l'Est.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle aura lieu le mercredi 3 mars, dans la salle du Club, 325½, avenue du Portage, édifice Edward, en face du magasin Eaton. Nous espérons que nos membres assisteront en grand nombre.

• • •

Jeudi dernier, le 18, Mmes A. Lanthier et Trudeau recevaient à un bridge de huit tables. L'heureuse gagnante du prix fut Mme J.-A. Desjardins. Nos sincères remerciements à Mmes Lanthier et Trudeau.

Chevaliers de Colomb
CONSEIL PROVENCHER

Le concours annuel de bridge, sous les auspices du conseil, s'est terminé dimanche après-midi. Les heureux gagnants sont: pour le grand concours, 1ers, Léo Millette et Auguste Côté; 2èmes, P.-H. Buote et J.-E. Ferland. Concours de consolation, 1ers, Hon. juge Roy et l'échevin Mathieu; 2èmes, J.-A. Desjardins et le Dr Eugène La Berge. Nos félicitations aux gagnants. A l'année prochaine.

• • •

La deuxième assemblée régulière sera tenue jeudi le 25.

• • •

Assemblée de district dimanche le 28 à 2 h. 30 p.m. à Columbus Hall, pour y rencontrer l'agent spécial, le frère Joseph P. Gockel, représentant du Conseil Suprême, qui sera porteur d'un message qui devrait nous intéresser tous. S.V.P. en prendre note.

PETITES NOTES

M. J.-A. Aubert annonce les fiançailles de sa fille, Eva-Berthe, avec M. John Albert Baillie, fils de M. et Mme J.-T. Baillie. Le mariage aura lieu fin de mars.

SASKATCHEWAN

LISIEUX

La fondatrice de Lisieux décédée

Le 8 février dernier s'éteignait, après quelques mois de maladie, Mme Joseph Préfontaine, de Lisieux, à l'âge de 72 ans.

La défunte, Georginie Sénécal, née à Sainte-Rosalie, près Saint-Hyacinthe, passa sa jeunesse à Beloeil où ses parent s'étaient établis et où elle épousa Joseph-Herménégilde Préfontaine. C'est M. le Chanoine Agapit Beaudry, oncle de M. Préfontaine, qui les maria en 1883.

Le jeune ménage partit bientôt pour le Manitoba et y demeura 27 ans. M. Jos.-H. Préfontaine fut membre de la législature du Manitoba pendant quelques années.

Vint ensuite la grande poussée vers les prairies de la Saskatchewan. En 1912, M. et Mme Préfontaine quittèrent parents et amis du Manitoba pour venir fonder une nouvelle paroisse dans le sud de la nouvelle province.

Ayant d'abord mis pied à terre à Willow-Bunch, M. Préfontaine explora les environs et arrêta son choix près d'un ruisseau bordé de beaux pâturages avec grande accommodation pour l'eau. Il s'y établit et y demeure encore avec sa famille.

Maintenant il fallait des paroissiens. M. Préfontaine faisait des invitations et c'est la défunte qui recevait et qui faisait à manger, plusieurs jours parfois, toujours gratuitement et gracieusement, ceux qui venaient visiter ce nouveau pays. C'est aussi dans leur maison que les premiers prêtres missionnaires dirent la messe.

La mission prit d'abord le nom de Saint-Etienne des Poissons, à cause des poissons du ruisseau; puis Joeville, en l'honneur du fondateur, M. Joseph Préfontaine, et enfin, quand la mission devint paroisse, avec curé résidant, en 1926, elle prit le nom de Lisieux.

Les funérailles eurent lieu le 11 février au milieu d'un grand concours de parents et d'amis; la paroisse au complet y assistait et aussi la majorité de nos frères séparés y étaient venus pour offrir un dernier tribut d'hommages et de respect à celle qui s'était toujours distinguée par son courage, ses belles manières et son bon vouloir.

Le service fut chanté par M. le curé Rodrigue Lussier.

Conduisaient le deuil: M. Alcime Bouvier, de Meyronne, et M. Henri Brisebois, de Lisieux, gendres de la défunte. Les porteurs étaient MM. Moïse Douville, de Meyronne, Emilien Préfontaine, neveu de la défunte, et quatre fils: Georges, Maurice, Charles-Emile et Théodore Préfontaine, de Lisieux.

Le corbillard était conduit par un gendre, M. Edmond Lamontagne. L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse. Le choeur de chant de la paroisse a rendu avec beaucoup de succès la messe des morts harmonisée.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux de 77 ans. Ses fils: Georges, Maurice, Antonio, du Pas, Charles-Emile, Théodore; ses filles: Maria, en religion Soeur Sainte-Germaine, du Couvent de Brandon, Mme Emile Lamontagne (Angélique), Mme Henri Brisebois (Rosa), Mme Edmond Lamontagne (Laura), et de nombreux petits-enfants; sa soeur, Mme veuve Albert Préfontaine (Léda Sénécal), de Lisieux, un frère M. Agapit Sénécal, de Saint-Eustache, Man.; un autre frère, M. Edmond Sénécal, des Etats-Unis; plusieurs neveux et nièces de Lisieux et plusieurs autres parents de l'Est et de l'Ouest.

R.I.P.

L'oeuvre d'un Guépéou espagnol

ANVERS — Augur, le journaliste britannique bien connu, annonce, dans une dépêche qu'il envoie au journal catholique Métropole, que c'est un guépéou espagnol qui a fait bombarder, par des aviateurs, les ambassades de la Grande-Bretagne et de la France à Madrid et, la semaine dernière, deux contre-torpilleurs britanniques. Il explique que ce guépéou a procédé de manière à faire croire que ces bombardements étaient l'oeuvre de blancs, afin d'irriter les deux pays en question contre l'Espagne blanche. Il annonce aussi que c'est à ce guépéou qu'il faut attribuer l'assassinat du baron Jacques de Borchgrave, attaché de l'ambassade de Belgique à Madrid, et que M. de Borchgrave a été assassiné parce qu'il en savait trop long au sujet des bombardements. Augur ajoute que ce guépéou —organisé par l'Internationale communiste, cela va de soi, — a pour chef un Français nommé Marcelin.